

# HEC MONTRÉAL

MANDAT D'EXPERTISE SUR LE RECRUTEMENT ET LA RÉTENTION  
D'ÉTUDIANTS EN SCIENCES COMPTABLES

par

**Sophie Bergeron-Leblanc**

**Sciences de la gestion  
(Option comptabilité)**

*Projet supervisé présenté en vue de l'obtention  
du grade de maîtrise ès sciences en gestion  
(M. Sc.)*

Octobre 2019

© Sophie Bergeron-Leblanc, 2019

Le contenu de ce document représente uniquement l'opinion de l'auteur et n'engage que  
celui-ci.



## Résumé

La présente étude est un projet réalisé dans l'ensemble des universités offrant le programme de comptabilité de premier cycle reconnu par l'Ordre des CPA du Québec. Dans un contexte où la baisse démographique entraîne une diminution du nombre d'étudiants terminant les programmes d'études collégiales, les inscriptions au niveau des programmes universitaires en comptabilité semblent diminuer. Au total, 21 entrevues ont été effectuées à l'été 2018 avec des responsables de programmes universitaires ainsi que d'anciens étudiants en comptabilité pour déterminer les principaux facteurs pouvant expliquer la baisse des inscriptions au niveau du baccalauréat en comptabilité.

Plusieurs éléments ont été identifiés comme étant des sources d'influence pour un étudiant en comptabilité, autant positives que négatives : les professeurs qui enseignent la matière, le contenu du programme et les expériences de stage. Certains éléments peuvent également être à la source de possibles abandons à travers le programme universitaire, comme de mauvais résultats académiques, une méconnaissance de la variété des opportunités de carrière de la profession comptable ainsi que la non nécessité du titre CPA dans le cadre d'un emploi.

Les contributions de cette étude permettront entre autres d'assurer une uniformité quant aux messages à véhiculer sur les campus universitaires tout en proposant des solutions au niveau de la forme et du contenu du programme de formation menant à l'obtention du titre de CPA.

**Mots clés :** comptabilité ; étudiants ; baccalauréat ; CPA ; recrutement ; audit ; professeurs; emploi ; rétention

# Table des matières

Résumé.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures.....	vi
Avant-propos.....	vii
Remerciements.....	ix
Introduction.....	1
Aperçu de la profession comptable au Québec.....	3
Méthodologie.....	11
Collecte de données qualitative.....	11
Entrevues avec responsables universitaires.....	11
Entrevues avec étudiants universitaires.....	12
Collecte de données quantitatives.....	13
Limites du projet.....	15
Section 1 – Programmes de 1 <sup>er</sup> cycle.....	17
1.1 Inscriptions dans les programmes de premier cycle en comptabilité.....	17
1.1.1 Attrait pour la comptabilité.....	17
1.1.2 Tendances au niveau des inscriptions.....	18
1.2 Étudiants qui quittent le programme de comptabilité.....	24
1.2.1 Difficulté du programme de comptabilité.....	25
1.2.2 Manque d’intérêt pour la matière enseignée.....	26
1.2.3 Mauvaise expérience de stage.....	31
Section 2 – Programme de formation professionnelle.....	34
2.1 Inscriptions dans le programme de formation professionnelle CPA.....	34
2.1.1 Déroulement et admission du PFP.....	34
2.1.2 Tendances au niveau des inscriptions au PFP.....	34
2.2 Raisons incitant les étudiants à arrêter après le baccalauréat.....	35
2.2.1 Durée et complexité du programme.....	36

2.2.2 Titre CPA non recherché .....	38
2.2.3 Étudiant occupant déjà un emploi.....	40
Section 3 – Suggestions des intervenants.....	43
3.1 Responsabilités des universités .....	43
3.1.1 Programme de baccalauréat .....	43
3.1.2 Programme de formation professionnelle.....	46
3.1.3 Messages et informations véhiculés sur le campus .....	48
3.1.4 Encadrement des étudiants .....	50
3.1.5 Rôles des comités étudiants CPA .....	51
3.2 Interventions de l’Ordre des CPA .....	52
3.2.1 Recrutement d’étudiants .....	52
3.2.2 Présence sur les campus universitaires .....	54
3.2.3 Campagnes publicitaires et informationnelles.....	56
Section 4 – Constats et recommandations.....	58
Constats .....	58
Réflexions personnelles.....	60
Comparaison avec d’autres domaines .....	60
Conclusion .....	62
Bibliographie.....	65
Annexes.....	i
Annexe 1 Campus et programmes universitaires concernés par l’étude.....	i
Annexe 2 – Protocole d’entrevues représentants universitaires .....	ii
Annexe 3 - Formulaire de consentement à une entrevue en organisation.....	iv
Annexe 4 - Détails d’entrevue : responsables universitaire .....	vi
Annexe 5 - Formulaire de consentement d’entrevue hors organisation .....	vii
Annexe 6 – Protocole d’entrevues étudiants universitaires.....	ix
Annexe 7 - Détails d’entrevue : Étudiants.....	x
Annexe 8 – Formulaire d’autorisation de consultation de transfert de données .....	xi
Annexe 9 – Statistiques demandées aux responsables universitaires.....	xii
Annexe 10 Sources d’informations principales relativement aux stages .....	xiii

## Liste des tableaux

<i>Tableau 1 Inscriptions au premier cycle dans les universités du Québec .....</i>	18
<i>Tableau 2 Diplômés de la spécialisation comptabilité des BAA.....</i>	19
<i>Tableau 3 Inscriptions civiles dans l'ensemble des baccalauréats en administration des affaires .....</i>	21
<i>Tableau 4 Finissants en comptabilité par rapport aux inscriptions au PFP.....</i>	35

## Liste des figures

Figure 1 Sources d'informations principales relativement aux stages.....	xiii
--	------

## Avant-propos

Le sujet de cette étude découle de plusieurs discussions entre différents intervenants de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec ainsi que des professeurs en comptabilité de quelques universités. Dans le cadre de mon travail de *conseillère relève et promotion de la profession* à l'Ordre des CPA depuis avril 2017, j'ai l'occasion de rencontrer plusieurs intervenants au niveau des universités, et ce, de toutes les régions du Québec. J'ai réalisé que la plupart des universités vivent des enjeux au niveau du recrutement des étudiants dans leur programme de baccalauréat, sans nécessairement cibler la provenance de cette problématique. Bien que ce projet supervisé soit réalisé dans le cadre d'une maîtrise avec HEC Montréal, j'estime (et je le souhaite fortement) que plusieurs universités trouveront des pistes de solution à leur problématique de recrutement et de rétention dans leur programme. Également, mon rôle actuel à l'Ordre des CPA fait en sorte que les constats relevés dans ce projet vont également servir à outiller les différentes équipes de l'Ordre quant aux actions à entreprendre et aux gestes à poser dans les différentes régions de la province pour assurer une relève de qualité dans la profession comptable.





## Remerciements

Je tiens d'abord à remercier l'équipe du rayonnement de la profession de l'Ordre des CPA du Québec pour m'avoir permis de réaliser ce projet supervisé en parallèle avec mes fonctions de *conseillère relève et promotion de la profession*. Cette étude a nécessité plusieurs déplacements à travers le Québec et plusieurs heures de travail acharné. La compréhension des membres de mon équipe, principalement de ma directrice Evelyne Blain, a su me motiver et me permettre de persévérer à travers la réalisation de ce projet.

Également, j'aimerais remercier ma directrice de projet à HEC Montréal, Sophie Tessier, pour ses nombreux conseils et pour son appui à travers la rédaction de ce projet supervisé. J'aimerais aussi souligner les ressources octroyées par HEC Montréal pour les étudiants du second cycle qui m'ont énormément aidée lors de la réalisation des différentes étapes de ce projet de maîtrise.

Finalement, merci à tous les professionnels qui ont participé de près ou de loin à ce projet, que ce soit dans le cadre des entrevues accordées pour cette étude ou simplement à travers des discussions au sujet de la relève de la profession comptable au Québec.

## Introduction

Les CPA, tout sauf « plates ». Voici le thème de la campagne publicitaire nationale de CPA Canada pour 2018-2019. Le but? Faire tomber les préjugés encadrant la profession comptable : plate, ennuyante, colonnes de chiffres. Tous ces termes sont régulièrement employés pour décrire les comptables professionnels agréés. La campagne nationale se veut un moyen de faire rayonner la profession en attaquant directement les clichés classiques. Des CPA aux profils inspirants ont été mis de l'avant, tout en présentant la diversité des rôles que les comptables professionnels agréés peuvent maintenant occuper dans le monde des affaires (CPA Canada, 2018). Pourquoi tant d'effort au niveau de la promotion de la profession comptable qui est pourtant le troisième plus gros ordre professionnel de la province (on recensait plus de 40 000 membres et 5 000 futurs CPA en 2019) (CPA Québec, 2019) ? La raison est simple. D'une part, l'Ordre des CPA souhaite relever la fierté des membres face à leur titre professionnel. D'autre part, la médiatisation de la profession vise également à la faire connaître auprès de la relève potentielle en suscitant l'intérêt des étudiants.

L'un des principaux enjeux de l'Ordre des CPA du Québec est d'assurer la pérennité de la profession comptable. Considérant qu'une association professionnelle ne peut pas survivre sans ses membres actuels et futurs, ceux-ci sont primordiaux pour la profession (Brouard, Bujaki et Durocher, 2017). Assurer une relève suffisante et de qualité dans le monde des affaires est l'une des principales préoccupations de la profession.

Selon une étude d'Emploi-Québec réalisée en 2016, « l'analyse des départs à la retraite [...] par domaine de compétence montre que plus d'un cinquième des personnes occupant un emploi dans le domaine des affaires, de la finance et de l'administration auront quitté le marché du travail (pour la période de 2015 à 2019 ainsi que celle de 2015 à 2024) » (Emploi-Québec, 2016, p.20). Cette situation est donc très prometteuse pour les finissants, mais représente un risque majeur pour l'Ordre des CPA, dans l'optique où actuellement, le nombre de finissants est inférieur au nombre de départs prévus à la retraite (Le Soleil, 2018).

Au Québec, les étapes pour devenir comptable professionnel agréé sont les suivantes : obtenir un diplôme universitaire reconnu de 1<sup>er</sup> cycle ou l'équivalent, s'inscrire à l'Ordre des CPA à titre de candidat à l'exercice de la profession, réussir le programme de formation professionnelle CPA

(PFP), réussir l'examen final commun et effectuer un stage de 24 mois à travers le parcours (CPA Québec, 2019). Le recensement des futurs CPA se fait donc une fois le baccalauréat terminé, plus précisément lors de l'inscription à l'Ordre à titre de candidat.

L'Ordre est donc en mesure de connaître le nombre exact d'étudiants qui débutent et complètent le programme de formation professionnelle CPA, sans pour autant connaître le nombre d'étudiants qui avaient préalablement débuté le programme de premier cycle. Ces données sont plutôt connues de chaque université. À ce jour, aucune étude n'a été réalisée au niveau provincial pour cumuler ces statistiques.

La présente étude porte donc sur ces deux principaux volets : dresser un portrait global des inscriptions et finissants des programmes de comptabilité au Québec et cibler les principaux facteurs qui influencent les étudiants universitaires à arrêter leur formation avant d'avoir obtenu le titre de CPA. Afin d'assurer une relève dans la profession comptable et du fait même, la pérennité de la profession CPA, il est primordial de se pencher sur la question.

La prochaine section fera un survol de la profession comptable au Québec en lien avec la problématique ciblée dans cette étude et sera suivie de la méthodologie effectuée lors de ce projet.

La section 1 de l'analyse des résultats portera sur les tendances au niveau des inscriptions dans les diplômes de premier cycle en comptabilité, ainsi que les facteurs de transfert et de cessation de programmes en cours de route. Les tendances remarquées sur les campus universitaires seront présentées en fonction des commentaires et impressions des intervenants rencontrés dans cette étude.

La section 2 analysera les inscriptions au programme de formation professionnelle ainsi que les éléments expliquant les abandons à travers le parcours CPA. Plusieurs témoignages justifiant le choix de ne pas poursuivre jusqu'à l'obtention du titre comptable seront présentés.

La section 3 englobera les suggestions recueillies auprès des différents intervenants rencontrés au niveau du recrutement et de la rétention des étudiants dans les programmes de comptabilité. La section 4 présentera les constats réalisés suite à cette étude en fonction de nombreuses discussions et mettra de l'avant quelques recommandations.

Finalement, la section conclusion présentera de nouvelles pistes de réflexions suite à la réalisation de cette étude.

## **Aperçu de la profession comptable au Québec**

La profession comptable CPA telle qu'on la connaît aujourd'hui au Québec résulte de l'unification en 2012 de l'Ordre des comptables agréés (CA), l'Ordre des comptables en management accrédités (CMA) et l'Ordre des comptables généraux accrédités (CGA) (CPA Québec, 2019). Avant cette fusion, une forte compétition régnait entre chacune de ces professions dans l'ensemble de la province et du pays, puisque ces trois ordres comptables étaient gérés séparément et procédaient individuellement à la promotion de leur programme (Brouard, Bujaki et Durocher, 2017; p.108).

Jusqu'en 2014, pour obtenir le titre de Comptable agréé, les étudiants devaient d'abord réussir le baccalauréat, compléter le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en comptabilité publique, réussir l'examen final uniforme (EFU) puis compléter un stage de 24 mois en comptabilité publique. Durant plusieurs années, les CA étaient les seuls professionnels à pouvoir offrir les services de certification dans des cabinets d'expertise comptable.

L'Ordre des CMA regroupait les professionnels comptables qui travaillaient principalement en entreprise. Pour obtenir le titre de CMA, les étudiants devaient d'abord réussir le baccalauréat, compléter le programme de leadership stratégique (PLS) et obtenir 24 mois d'expérience pratique.

Les CGA œuvraient principalement en entreprise et occupaient des postes en comptabilité et en finance, bien qu'une minorité de CGA travaillait dans la pratique publique. Pour avoir le titre de CGA, les étudiants devaient obtenir le baccalauréat, compléter le microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en expertise professionnelle CGA, puis réussir les examens d'accréditations nationaux de l'ordre des CGA (HEC Montréal, 2008).

Sur les campus universitaires, on retrouvait trois associations étudiantes qui représentaient les intérêts des trois ordres professionnels. Ces comités étudiants, dont les membres étaient principalement des étudiants inscrits au baccalauréat, étaient en contact avec les ordres professionnels et s'assuraient de véhiculer les bons messages sur les campus par rapport aux programmes de formations, aux stages et aux opportunités de carrière propre à chaque expertise professionnelle.

Il existait à l'époque une rivalité entre les trois ordres comptables professionnels. Une certaine hiérarchie et compétition étaient véhiculées autour de ces professions. Selon Brouard et al. (2017), certaines associations internationales comme l'American Institute of CPAs (AICPA) reconnaissaient le titre de comptables agréés, mais pas celui des CMA et des CGA. Cela positionnait donc le titre de CA devant celui des deux autres ordres professionnels à l'échelle internationale.

Suite à l'unification de 2012 qui a mené à la création de l'Ordre des comptables professionnels agréés, la profession comptable au Canada est maintenant orchestrée par une seule association nationale, soit CPA Canada, et 10 organisations provinciales. Étant donné que les candidats visent désormais tous le titre de CPA, il ne devrait plus y avoir de compétition au niveau du recrutement d'étudiants en comptabilité (Brouard et al., 2017). Cette idée était également partagée par Daniel McMahon, ancien président et chef de la direction de l'Ordre des CA lorsqu'il a avancé en 2012 qu'« en nous regroupant, nous allons cesser de nous battre entre nous et essayer de "voler" des candidats aux ingénieurs, architectes, médecins et autres professions. » (Les Affaires, 2012).

Depuis l'unification sous une seule bannière CPA, les programmes de formation professionnelles, les examens et les stages ont été uniformisés sous le même processus. Les universités ne comptent maintenant qu'un seul comité étudiant CPA qui s'assure de représenter l'Ordre des comptables professionnels agréés auprès des étudiants de leur campus. Tel que mentionné en introduction, le cheminement actuel pour obtenir le titre de CPA au Québec se résume comme suit : obtenir un diplôme universitaire reconnu de 1<sup>er</sup> cycle ou l'équivalent, s'inscrire à l'Ordre des CPA à titre de candidat à l'exercice de la profession, réussir le programme de formation professionnelle CPA (PFP), réussir l'examen final commun et effectuer un stage de 24 mois à travers le parcours (CPA Québec, 2019). Il y a maintenant deux façons de réussir le programme de formation professionnelle de l'Ordre :

- Programme universitaire de 2<sup>e</sup> cycle (DESS) qui dure entre 9 à 24 mois et qui peut être réalisé à temps plein ou à temps partiel selon l'université.
- Programme national dispensé par l'Ordre des CPA qui est offert en ligne et à temps partiel. Il y a actuellement 2 partenaires universitaires au Québec, puisque des ateliers interactifs et des examens sont tenus en classe à travers le programme.

Les étudiants doivent donc choisir l'un ou l'autre de ces programmes en vue de se préparer à l'Examen final commun. Peu importe le programme retenu, l'étudiant doit compléter des cours

(ou modules dans le cas du programme national) communs qui comprennent l'information financière, la stratégie et gouvernance, la comptabilité de gestion, l'audit et certification ainsi que la fiscalité. Par la suite, les étudiants doivent choisir deux des quatre cours optionnels suivants : gestion de la performance, finance, certification et fiscalité. Finalement, deux cours synthèse permettent à l'étudiant de se préparer à l'Examen final commun (EFC). L'EFC comporte trois volets, se déroule sur trois jours et est sous forme d'études de cas pratique. La deuxième journée de l'examen comprend une étude de cas avec rôle, où l'étudiant sera en mesure de mettre à profit l'un des champs d'expertises qu'il aura décidé d'approfondir durant les cours optionnels du programme de formation.

Plusieurs études démontrent que la compétition qui était autrefois perçue entre les trois ordres professionnels se fait maintenant sentir entre les différents types de spécialisation offertes (audit, fiscalité, finance) et entre les différents contextes (cabinet comptable, industrie/commerce, gouvernement, éducation) (Brouard, Bujaki et Durocher, 2017, p. 108). Le stage, qui devait autrefois respecter certains critères selon le titre comptable recherché, peut maintenant être effectué dans tous les types d'industries ou d'organisations. Par conséquent, les universités, la profession ainsi que les différents employeurs ont dû adapter leurs stratégies de recrutement (Brouard et al. (2017)).

Alors que les firmes comptables étaient autrefois le choix de prédilection au niveau des stages des futurs CA, les comptables professionnels agréés ont l'option de compléter leur stage de 24 mois aussi bien dans une firme comptable, en entreprise, au gouvernement, dans les institutions financières, etc. La seule particularité par rapport à l'employeur concerne les étudiants qui visent le titre de CPA auditeur (ou permis de comptabilité publique). Pour obtenir le titre d'auditeur, un étudiant doit compléter la totalité de son stage de 24 mois dans un cheminement préapprouvé en audit et effectuer les cours requis au programme de formation professionnelle, soit fiscalité et certification, tout en réussissant l'EFC avec le rôle de certification (CPA Québec, 2019).

Une fois les 30 premiers crédits du programme de baccalauréat complétés, les étudiants ont la possibilité de faire reconnaître jusqu'à huit mois d'expérience de stage avant leur inscription à l'Ordre des CPA. Dans la majorité des universités, les comités étudiants CPA organisent annuellement des événements de recrutement afin de permettre aux étudiants de rencontrer des employeurs qui sont prêts à leur offrir un stage rémunéré durant leur programme de formation. Comme l'indique Daoust (2019, p.26), la structure du baccalauréat de la plupart des écoles de gestion fait en sorte que les étudiants doivent effectuer leur choix de spécialisation dès leur

première ou deuxième année. Cela fait en sorte que plusieurs étudiants s'engagent dans le processus de recrutement en comptabilité sans nécessairement savoir en quoi consiste la profession, ni les différentes options de carrière qui s'offrent à eux. Généralement, ils se lancent dans ce processus en se disant qu'il s'agit d'une façon quasi assurée de décrocher une offre d'emploi.

À ce sujet, Daoust (2019, p. 49) relève les principales motivations et attraits des étudiants envers les grandes firmes comptables (Big Four) lorsque vient le moment de choisir leur milieu de stage. « My empirical material suggests that the merger of the three legacy accounting designations, coupled with Big Four firms' marketing strategy, transformed assurance, and, more specifically, an internship in a Big Four firm, into the perceived best way to obtain the CPA designation. » Ces constats sont également appuyés par une étude réalisée en 2018 par l'ACCA (the Association of Chartered Certified Accountants), où l'on stipule que les grandes firmes comptables ont été reconnues parmi les 10 employeurs les plus attrayants au niveau mondial. En effet, ces organisations offrent généralement d'intéressantes possibilités d'avancement et de progression et investissent énormément dans le développement et la formation de leurs jeunes professionnels. Ces éléments font en sorte que ces employeurs sont très prisés par les étudiants qui souhaitent se lancer dans une carrière de finance et de comptabilité. (ACCA, 2018, p. 4).

Les étudiants à la recherche de stage durant leur parcours universitaire sont très souvent attirés par les organisations dont l'offre inclue également des avantages financiers, des services d'accompagnement et d'autres offres alléchantes au niveau des opportunités de carrière. Les grands et moyens cabinets comptables ont les ressources humaines et financières pour accompagner les étudiants à travers le cheminement professionnel CPA, entre autres via des sessions de formations et des simulations d'examen, des cours développés à l'interne ainsi que des contacts professionnels à travers le monde. (ACCA, 2018, p. 28).

Les recherches à ce jour semblent démontrer que les étudiants en comptabilité font leur entrée sur le marché du travail avec une certaine image de ce que représente la profession comptable. En effet, selon Daoust (2019) les facteurs attirant les étudiants vers les stages en comptabilité publique seraient surtout au niveau du prestige et de l'image projetée plutôt que pour l'expérience professionnelle et les tâches réalisées.

Plusieurs recherches démontrent que l'Ordre professionnel ainsi que les principaux employeurs en comptabilité ont un impact important sur l'image véhiculée auprès des étudiants (Suddaby et

al., cité dans Picard, Durocher, Gendron, 2013; p. 12). Des études portant sur l'observation des brochures promotionnelles et sites Web consacrés au recrutement CPA soutiennent que l'Ordre et les firmes comptables influencent grandement la perception et le choix des étudiants universitaires envers l'audit, les cabinets comptables et la profession en général. (e.g., Brouard et al., 2017; Bujaki et al., 2018; Durocher et al., 2016; Picard et al., 2014).

À cet effet, l'image du comptable professionnel agréé a grandement évolué dans les dernières années, faisant en sorte que les compétences démontrées et services offerts par les CPA ne se limitent pas aux missions de vérification ou de services de comptabilité traditionnels. Le CPA occupe maintenant un rôle multidisciplinaire avec un éventail de service, dont la consultation (Picard, Durocher, Gendron, 2013).

Pour un étudiant, cette image de la profession et de la plus-value du CPA dans le monde des affaires démontre que la profession comptable permet d'accéder à d'intéressantes opportunités de carrières à long terme dans le monde de la finance (ACCA, 2018, p. 10). En effet, un sondage réalisé auprès de candidats à l'exercice de la profession comptable au Québec avance que la principale raison ayant motivé leur choix envers la profession comptable est « qu'avec l'obtention du titre de CPA, toutes les portes du monde des affaires leur seraient ouvertes durant leur carrière. » (Ad hoc, 2019). Les deux autres principales motivations seraient « la possibilité de jouer un rôle clé au sein des organisations et contribuer au développement des stratégies d'affaires (19 %) ainsi que le désir d'assurer une rémunération avantageuse et des perspectives d'avenir prometteuses (18 %). » (Ad hoc, 2019).

Au niveau des perspectives d'avenir, le marché du travail au Québec dans son ensemble présente des opportunités d'emploi très intéressantes pour les jeunes diplômés. De manière générale,

*« [l]e taux de chômage enregistrera une baisse régulière pour atteindre 6,5 % en 2019, puis 5,6 % en 2024, soit le taux le plus bas depuis 1968. Ainsi, les perspectives d'emploi seront très favorables pour les jeunes finissants, les personnes au chômage, les travailleuses et travailleurs plus âgés désirant demeurer actifs et les personnes immigrantes. » (Emploi-Québec, 2018, p. 5).*

Spécifiquement, et tel que mentionné plus haut, le rapport d'Emploi-Québec démontre que le domaine des affaires, de la finance et de l'administration sera grandement touché par les départs à la retraite d'ici 2024. D'autant plus que « la profession de comptable arrive à un point de bascule



dans la pyramide des âges où les CPA (comptables professionnels agréés) seront plus nombreux à prendre leur retraite que le nombre de finissants. » (Le Soleil, 2018)

La situation de taux d'emploi élevé impacte directement les techniques de recrutement des employeurs envers les étudiants universitaires. En effet,

*«Les sociétés se voient obligées de revoir leurs structures et leurs stratégies de recrutement. En période de rareté de main-d'œuvre, le recrutement de stagiaires devient un défi stratégique crucial pour les entreprises. » (Les Affaires, 2019).*

Les employeurs se doivent d'adapter leurs façons de faire et leurs stratégies afin d'attirer et d'assurer la rétention des stagiaires dans leur organisation.

Selon les prévisions démographiques de l'ISQ (Institut de la statistique du Québec), les diverses sources de l'offre de travail au Québec proviendront des jeunes diplômés et de la future population immigrante (Emploi-Québec, 2018). « Selon Geneviève Mottard, présidente et chef de la direction de l'ordre des comptables professionnels agréés du Québec, il y a déjà des mesures qui facilitent l'arrivée de comptables de pays étrangers. » (Le Soleil, 2018). CPA Canada soutient également que l'immigration serait le principal moteur de leur croissance démographique (CPA Canada, 2018).

Les effets du vieillissement de la population ainsi que la pénurie de travailleurs devront être contrés par l'automatisation et l'externalisation, et ce, dans plusieurs secteurs de l'économie canadienne. En effet, « la révolution numérique dans le monde des affaires vient chambouler toutes les méthodes de travail. » (Le Soleil, 2018). La comptabilité n'échappant pas à la transformation numérique du marché du travail, « les CPA devront acquérir de nouvelles compétences et continuer à se montrer résilients, flexibles et novateurs pour demeurer concurrentiels et guider les organisations dans cette révolution technologique » (CPA Canada, 2019).

L'ère numérique et la transformation de la profession comptable a également un impact au niveau des besoins des employeurs par rapport aux professionnels. De grandes firmes comptables demandent de plus en plus l'expertise des spécialistes de technologie de l'information (Les Affaires, 2019). La formation des futurs professionnels comptables doit également tenir compte

de l'aspect technologique afin de les préparer au marché du travail. Le sondage réalisé par la firme Ad Hoc recherche en collaboration avec l'Ordre des CPA du Québec démontre qu'

*« en ce qui a trait aux apprentissages numériques et technologiques, près des deux tiers des candidats (64 %) estiment que leur formation et leur stage les préparent bien à la transformation de la profession de CPA à l'ère numérique. D'ailleurs, la vaste majorité des candidats affirment que leur stage leur a permis de se familiariser avec au moins un des concepts qui leur ont été présentés : plus de la moitié se disent être à présent à l'aise avec l'infonuagique (68 %), la cybersécurité (58 %) et la signature numérique (58 %) » (Ad Hoc, 2019, p. 29).*



# Méthodologie

## Collecte de données qualitative

### *Entrevues avec responsables universitaires*

Au Québec, le programme universitaire de baccalauréat de 13 universités est reconnu par l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) ainsi que le gouvernement du Québec<sup>1</sup>. La présente étude s'est limitée à la province du Québec, donc l'Université d'Ottawa n'a pas été prise en compte dans l'analyse. Afin que la présente étude soit la plus représentative et complète possible, la totalité des universités offrant le programme a été considérée.

Étant donné que certaines universités du Québec offrent le programme de baccalauréat reconnu sur plusieurs campus, les responsables de chacun de ces programmes ont été rencontrés de façon individuelle. Au total, 14 entrevues ont été réalisées avec les responsables de programmes concernés (voir annexe 1 pour la liste des campus et des programmes).

Le principal objectif de ces rencontres était de comprendre le rôle des responsables universitaires auprès des étudiants ainsi que les tendances et prévisions de chaque université quant aux inscriptions en comptabilité (voir annexe 2 pour le protocole d'entrevue utilisé auprès des responsables de programmes). Au niveau de la rétention des étudiants dans le programme, les questions ouvertes visaient également à cibler les principaux facteurs qui peuvent expliquer le changement de programme d'un étudiant en cours de parcours. Ces rencontres ont également permis de comprendre ce qui influence un bachelier à poursuivre ou non ses études au programme de formation professionnelle CPA, les réalités étant différentes d'une université à l'autre.

Dans cette étude, le masculin est utilisé à des fins pratiques uniquement, bien que quatre répondants sur 14 soient de sexe féminin. La plupart des responsables rencontrés sont à la direction des modules de sciences comptables ou du programme de comptabilité au niveau du baccalauréat. Une personne rencontrée est au décanat du programme d'administration, et une personne est responsable du programme de 2<sup>e</sup> cycle en comptabilité professionnelle.

---

<sup>1</sup> <https://cpaquebec.ca/fr/etudiants-et-futurs-cpa/comment-devenir-cpa/prealables-universitaires/>

La période d'entrevues s'est étendue du 22 mai 2018 au 29 août 2018. La totalité des entrevues ont été réalisées en personne dans les bureaux des responsables de programme au sein de leur université respective. Les rencontres ont été enregistrées afin de faciliter la prise de note et l'analyse ultérieure et ont duré entre 51 minutes et 2h15 pour une durée d'entrevue moyenne de 1h22. Une seule rencontre s'est déroulée en anglais, et afin de conserver l'anonymat, les passages de l'étude faisant référence à cette entrevue ont été traduits en français.

Les responsables de programme ont d'abord été approchés par courriel afin de présenter le but de la présente étude et de connaître leur ouverture à y participer. Des formulaires de consentement à une entrevue en organisation (voir annexe 3) ont été signés par chacun des participants. Afin de conserver l'anonymat des représentants, une codification a été utilisée afin de tenir compte de l'emplacement du campus universitaire (Grand Montréal ou en région) ainsi que du type de programme de baccalauréat, soit le baccalauréat en administration des affaires ou baccalauréat en sciences comptables (voir annexe 4 pour le détail des entrevues).

Chaque entrevue a été retranscrite minutieusement dans un logiciel de prise de note. Par la suite, les principaux sujets abordés ont été indiqués dans une grille afin de repérer rapidement les thèmes communs à plusieurs universités. L'analyse des entrevues a donc été réalisée en fonction des sujets indiqués par les représentants universitaires. Les thèmes revenant le plus souvent ont été expliqués plus en détails lors de l'analyse (voir section 2).

### ***Entrevues avec étudiants universitaires***

Afin de connaître le point de vue d'étudiants ayant débuté le programme universitaire de comptabilité, sept étudiants ont également été rencontrés et questionnés. Certains étudiants étaient personnellement connus du chercheur alors que d'autres ont été référés par des collègues et amis. Parmi les étudiants rencontrés, deux ont changé de spécialisation durant leur baccalauréat et cinq ont complété le baccalauréat mais n'ont pas poursuivi vers l'obtention du titre de CPA. Un formulaire de consentement d'entrevue hors organisation a été rempli par chacun des participants avant chaque entrevue (voir annexe 5).

L'objectif de ces rencontres était de cibler les raisons qui ont motivé l'étudiant à s'inscrire dans un programme de comptabilité au départ, puis d'identifier les facteurs qui ont fait en sorte que celui-ci a arrêté le programme avant d'obtenir son titre professionnel (voir annexe 6 pour le protocole d'entrevue des étudiants rencontrés). Ces discussions ont également permis de mieux

cibler le rôle des universités, des professeurs et autres intervenants sur le campus ainsi que de l'Ordre des CPA tout au long du parcours universitaire de ces étudiants.

Ces entrevues se sont étendues du 7 juin 2018 au 20 août 2018 et ont duré en moyenne 54 minutes. Les rencontres ont eu lieu en présentiel dans des locaux de l'université, des salles de réunions, des endroits publics ou chez la personne. Davantage d'étudiants potentiels avaient été identifiés, mais certains n'ont pas répondu à la demande, alors que d'autres auraient été en mesure de réaliser une entrevue mais plus tard durant l'année. Le contenu des sept entrevues a été jugé suffisamment pertinent pour arrêter les démarches à ce niveau compte tenu des contraintes de temps et de l'envergure de ce projet.

Une codification a été utilisée afin de conserver l'anonymat de ces étudiants en fonction de l'emplacement de leur campus universitaire (Grand Montréal ou en région), le programme étudié ainsi que l'obtention du baccalauréat reconnu en comptabilité (voir annexe 7 pour les détails d'entrevue). Quatre répondants sont de sexe féminin et trois de sexe masculin. Chaque entrevue a été retranscrite grâce à un logiciel de prise de notes. Le tableau préalablement conçu lors de l'analyse des entrevues réalisées avec les responsables universitaires a été complété en fonction des sujets abordés dans les rencontres avec les étudiants. Ainsi, la section 3 tiendra également compte de l'opinion des étudiants par rapport aux principaux sujets ciblés.

## **Collecte de données quantitatives**

L'un des objectifs de cette présente étude consiste à analyser les tendances au niveau des inscriptions dans les programmes de comptabilité des différentes universités du Québec, soit les baccalauréats reconnus et les certificats en comptabilité par rapport aux programmes de baccalauréat en administration des affaires de ces mêmes universités.

Lors des entrevues avec les différents responsables universitaires, des formulaires d'autorisation de consultation de données ont été remplis (voir annexe 8). Suite aux entretiens, un courriel leur a été envoyé demandant certaines statistiques afin de compléter l'analyse quantitative de cette étude (voir annexe 9 pour les statistiques demandées). Les données ont été demandées sur la base de calendrier universitaire, c'est-à-dire automne, hiver et été, pour un horizon de 3 ans, soit 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018. À noter qu'une université a préféré ne pas fournir les statistiques demandées.

Les données demandées varient en fonction du type de programme offert par l'université. Pour le réseau des Universités du Québec (UQ), comme le programme reconnu par l'Ordre des CPA est le baccalauréat en sciences comptables, il a été facile d'obtenir le nombre d'inscriptions dans ce programme de comptabilité et comparer ce nombre avec le nombre d'inscriptions du baccalauréat en administration des affaires. À noter que les inscriptions ont été considérées dans l'ensemble du réseau UQ et ne sont pas décortiquées par université ou par campus. Par conséquent, les universités regroupant plusieurs campus offrant les programmes de sciences comptables ou d'administration ont été prises dans leur ensemble. Les données obtenues ont été compilées dans un chiffrier Excel afin de voir de manière détaillée les inscriptions dans les différents programmes. Des analyses de variation ont également été effectuées pour voir l'évolution à travers les années. Afin d'avoir un aperçu de la popularité des programmes de comptabilité par rapport à celui d'administration des affaires, des ratios ont été calculés pour voir la proportion d'étudiants en comptabilité dans le domaine de la gestion.

La Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec a également fourni des données pour cette étude. Sylvie Bonin, Agente de recherche, a d'abord demandé l'autorisation de chacune des universités du réseau UQ afin de soumettre des données comparables pour chacune. Des rapports ont été fournis indiquant le nombre d'inscription et de diplomation dans chacun des programmes concernés pour les sessions universitaires de l'automne 2015 à l'hiver 2018. Ces données ont été comparées aux chiffres préalablement fournis par les responsables universitaires. Afin d'avoir des chiffres comparables, ce sont les données fournies par la recherche institutionnelle de l'Université du Québec qui ont été retenues. Une deuxième analyse a donc été réalisée dans un autre chiffrier Excel en fonction des chiffres obtenus par la recherche institutionnelle de l'Université du Québec.

Pour les universités offrant un BAA (ou BCom) qui comprend la spécialisation comptabilité, les étudiants ne sont pas nécessairement tenus de faire leur choix de concentration lors de leur inscription au baccalauréat. Il n'est donc pas toujours possible de connaître le nombre d'étudiants qui ont débuté le programme de comptabilité en regardant uniquement les inscriptions. Dans cette optique, les données demandées aux responsables universitaires visaient plutôt à recenser le nombre de finissants du BAA dans la spécialisation comptabilité. Madame Bonin a également fourni des rapports du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) qui présentent le nombre total de diplômés en administration pour l'ensemble des universités de la province, par années civiles. Ainsi, une analyse comparative entre le nombre de diplômés du BAA

en comptabilité et le nombre de diplômés du BAA dans son ensemble (excluant la spécialisation comptabilité) a été réalisée pour les années civiles 2014, 2015, 2016 et 2017. Des calculs similaires ont été effectués sur Excel pour voir les variations au niveau des finissants et la proportion des étudiants en comptabilité par rapport aux autres programmes d'administration.

L'autre enjeu analysé dans ce projet est le nombre de finissants du baccalauréat qui poursuit vers le programme de formation professionnelle CPA (PFP), c'est-à-dire soit le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) avec les universités ou le programme national dispensé par l'Ordre des CPA. Une autre analyse a donc été réalisée en tenant compte du nombre de finissants selon les rapports obtenus du Dictionnaire des programmes du MEES et le nombre d'inscriptions au PFP fourni par l'Ordre des CPA dans des rapports annuels. Il est à noter qu'aucune distinction n'a été faite entre les inscriptions au DESS ou au programme national. Une analyse comparative a été effectuée sur Excel pour comprendre le ratio de finissants en comptabilité qui ont débuté le PFP la même année. Une analyse de variation au niveau des inscriptions au PFP a également été réalisée dans ce même tableau Excel.

## **Limites du projet**

Une limite de ce projet réside dans le fait que les rapports du MEES sont présentés par année civile, et non par calendrier universitaire. Il n'est donc pas possible de faire le pont entre le moment où un finissant termine le programme de comptabilité et celui où il commence le PFP. Également, il se peut qu'il y ait des écarts entre les données obtenues grâce au Dictionnaire des programmes du MEES, les données fournies par la recherche institutionnelle du réseau UQ et les statistiques obtenues auprès des responsables universitaires, car chaque institution possède son propre codage de programmes.

Également, selon les données obtenues de l'Ordre des CPA du Québec, certaines inscriptions au PFP proviennent d'équivalence de diplôme (au Québec, au Canada et hors Canada) et d'arrangement de reconnaissance mutuelle. Aux fins de la présente étude, uniquement les inscriptions provenant du baccalauréat reconnu ont été prises en compte. Le nombre d'étudiants ayant potentiellement pu s'inscrire au PFP est donc plus élevé que ce qui sera démontré dans l'analyse qui suit.

Il est important de préciser que cette étude porte sur un historique de trois ans, donc il se peut que les variations remarquées soient aléatoires et qu'aucune tendance ne puisse être décelée. Certains



responsables universitaires ont parlé de prévisions estimatives sur leur campus. Ces éléments seront présentés dans l'analyse qualitative des entrevues.

Enfin, il faut également garder à l'esprit que les étudiants rencontrés sont uniquement ceux qui ont décidé de ne pas poursuivre le cheminement scolaire vers l'obtention du titre de CPA. La présente analyse tiendra compte de leurs observations et recommandations, mais il serait éventuellement pertinent de recueillir également l'opinion d'étudiants qui ont plutôt décidé d'accéder au titre de comptable professionnel agréé. Les constats et commentaires de ce différent groupe d'étudiants entraîneraient fort probablement de nouvelles pistes de réflexion.

## Section 1 – Programmes de 1<sup>er</sup> cycle

La première partie de l'analyse des programmes de 1<sup>er</sup> cycle concerne les tendances au niveau des inscriptions dans les différents programmes de premier cycle en comptabilité au Québec. Lors des rencontres réalisées pour l'étude, l'un des sujets discutés était les facteurs qui incitent initialement les étudiants à s'inscrire en comptabilité. Par la suite, les inscriptions réelles des quatre dernières années universitaires seront présentées. Des explications de ces résultats seront ensuite mises de l'avant.

### 1.1 Inscriptions dans les programmes de premier cycle en comptabilité

#### *1.1.1 Attrait pour la comptabilité*

Dans les universités du réseau UQ (Universités du Québec), il faut savoir que la majeure partie des inscriptions au baccalauréat sont des étudiants qui proviennent de programmes de techniques administratives. Il existe une passerelle possible entre le DEC technique et le baccalauréat lorsqu'un étudiant démontre des résultats assez élevés au cégep. Selon les conditions d'admission propres à chaque université, l'étudiant peut se faire reconnaître jusqu'à 30 crédits universitaires, soit l'équivalent de la première année de baccalauréat. Cet incitatif encourage donc les étudiants provenant d'un programme technique à compléter ses études en comptabilité au niveau universitaire.

*« Dans notre domaine d'études, avec une technique c'est un accès limité au niveau des conditions de travail. Ce n'est pas comme dans d'autres domaines où, avec une technique, tu vas super bien gagner ta vie quand même. Mais dans notre domaine, avec une technique tu es limité. Donc le programme universitaire est quasiment comme un impératif si tu veux une carrière au moins moyenne » (R-02-Ctb)*

Les autres éléments clés qui incitent les étudiants à s'inscrire au baccalauréat en sciences comptables où à choisir la spécialisation comptabilité au BAA sont les suivants : le salaire, la dynamique de plein emploi, les opportunités de carrière et la diversité des emplois offerts. Le taux de placement des étudiants est effectivement très élevé par rapport à d'autres spécialisations (R-01-Adm) et « c'est en comptabilité que les étudiants ont le plus d'emploi dans leur domaine. » (R-

02-Adm). Compte tenu qu' « il y a beaucoup de main d'œuvre recherchée en comptabilité, c'est plus simple avoir un emploi. » (E-01-Adm-non)

Également, pour les étudiants indécis, la comptabilité présente une belle sécurité au niveau du marché du travail : « Je ne savais pas quoi faire et je savais que ça ouvrait plein de portes la comptabilité. » (E-01-Ctb-oui) Cette personne n'était pas particulièrement passionnée par la comptabilité, mais elle aimait la stabilité de cet emploi. Certains étudiants choisissent la branche de la comptabilité afin d'obtenir un titre comptable professionnel qui a une belle notoriété et est reconnu dans le monde des affaires : « Je me suis dit tant qu'à faire un bac en gestion des affaires, aussi bien aller chercher un titre comptable, à l'époque le CMA, qui était plus en entreprise. Pas nécessairement pour le volet chiffre, mais pour le volet gestion. » (E-01-Ctb-non)

### *1.1.2 Tendances au niveau des inscriptions*

Lorsque questionnés sur les tendances au niveau des inscriptions en comptabilité, l'ensemble des universités du réseau UQ ont mentionné une légère diminution au niveau des inscriptions au baccalauréat en comptabilité. Pour certaines universités, il y a « un peu plus de demandes d'admission, mais un peu moins de taux de transformation en inscription. On n'a pas de grosses variations au premier cycle. » (R-02-Ctb) alors que d'autres universités mentionnent « une baisse d'à peu près de 10 % au niveau des inscriptions qui s'en viennent. [...] Quand on jase avec nos collègues (des autres universités), on semble voir une baisse généralisée un peu partout. » (R-02-Ctb).

Les données quantitatives recueillies par Sylvie Bonin de la Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec ont permis d'obtenir le nombre d'inscriptions aux baccalauréats en sciences comptables, ainsi qu'aux certificats en sciences comptables et en comptabilité générale des Universités du Québec pour les années universitaires de 2015 à 2018.

*Tableau 1 Inscriptions au premier cycle dans les universités du Québec*

<b>Année universitaire</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>
Inscriptions certificats en comptabilité	1260	1205	1128
Variations inscriptions certificats en comptabilité		-4,37%	-6,39%
Inscriptions baccalauréat en sciences comptables	1274	1299	1199
Variations inscriptions baccalauréat en sciences comptables		1,96%	-7,70%

Au niveau du réseau des Universités du Québec, on remarque que les certificats en sciences comptables et en comptabilité générale ont connu une décroissance dans les trois dernières années universitaires. On remarque une diminution de 4,37 % entre les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017, puis une baisse de 6,39 % en 2017-2018. Au niveau des baccalauréats en sciences comptables, il y a eu une légère hausse de près de 2 % entre les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017, suivi d'une baisse de près de 8 % l'année suivante. Globalement, dans l'ensemble du réseau UQ, on observe donc une baisse d'inscription en comptabilité. Lors d'une rencontre, il a été soulevé que dans certaines régions, à cause de la pénurie de main d'œuvre, toutes les branches de l'administration ont maintenant de la difficulté à trouver un emploi, surtout dans les petites entreprises (R-02-Ctb), donc la diminution des inscriptions en comptabilité pourrait être due à la popularité grandissante des autres types de programmes en administration.

Tel que mentionné dans la méthodologie, une telle analyse quantitative basée sur le nombre d'inscriptions n'est pas possible pour les universités ayant un BAA (ou BCom) offrant la spécialisation comptabilité, car les étudiants n'ont généralement pas l'obligation de choisir une concentration dès leur inscription à l'université. Il n'est donc pas possible de connaître le choix de spécialisation avant la fin du programme, car c'est à partir des cours complétés durant leur cursus universitaire que le profil choisi peut être identifié et mentionné sur le diplôme. Le tableau 2 permet de constater le nombre de diplômés du BAA dans la concentration comptabilité et dans les autres spécialisations par année civile, grâce aux données obtenues par le MEES et les responsables universitaires.

*Tableau 2 Diplômés de la spécialisation comptabilité des BAA*

<b>Année civile</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Finissants concentration comptabilité	1090	960	972	1006
Variations finissants concentration comptabilité		-12%	1%	3%
Finissants BAA excluant comptabilité	2706	2920	3063	2956
Variations finissants BAA		8%	5%	-3%
Finissants BAA incluant comptabilité	3796	3880	4035	3962
Ratio d'étudiants ayant choisi la comptabilité	29%	25%	24%	25%

Les chiffres démontrent une baisse drastique de 12 % entre 2014 et 2015, puis une légère hausse de 1 % et de 3 % en 2016 et 2017 au niveau des diplômés de la concentration comptabilité. Dans ces mêmes universités, les finissants des autres spécialisations du BAA ont connu une augmentation de 8 % et 5 % en 2015 et 2016, puis une baisse de 3 % en 2017. Selon les rapports du MEES, les principales spécialisations offertes dans le BAA sont : comptabilité, finance, gestion des opérations, marketing, ressources humaines, technologie de l'information (TI), entrepreneuriat et management. Pour plusieurs universités, la spécialisation comptabilité est la plus populaire à chaque année, malgré qu'une baisse se fasse sentir à certains endroits : « On avait beaucoup d'étudiants qui allaient en comptabilité. On en a un peu moins. Il y a clairement une baisse de la clientèle. » (R-01-Adm) Effectivement, malgré la légère augmentation des dernières années, le nombre de finissant n'accote toujours pas le nombre de diplômés de 2014. Certaines universités clament que c'est surtout la concentration finance qui rejoint majoritairement les étudiants du baccalauréat en administration. Cette situation sera abordée plus loin dans la présente section. Globalement, dans l'ensemble des universités où le BAA propose la spécialisation comptable, environ le quart des étudiants obtiennent leur diplôme dans la concentration comptabilité, alors que c'était plutôt à la hauteur de près de 30 % en 2014. « On a à peu près un peu plus de 300 étudiants qui entrent au baccalauréat. Sur ces 300 étudiants, à peu près 30 % vont en comptabilité. » (R-02-Adm). Les réalités semblent donc différer d'une université à l'autre.

Selon les responsables des programmes et les étudiants rencontrés, trois principaux facteurs peuvent expliquer la diminution des inscriptions et des diplômés des baccalauréats en comptabilité dans l'ensemble du Québec : la baisse de la démographie, l'avènement de l'ère numérique et de l'intelligence artificielle et la perte d'un type de clientèle depuis la fusion des ordres comptables, principalement les étudiants intéressés par la comptabilité de gestion.

### **Baisse démographique et pénurie de main d'œuvre**

Certains intervenants ont mentionné avoir observé qu'il y avait moins d'étudiants dans les établissements collégiaux de leur région. Ceci peut être alarmant pour plusieurs universités, puisque dans certains cas, la majorité des inscriptions, parfois jusqu'aux deux tiers, proviennent des finissants de la technique en comptabilité. « Je fais beaucoup de visites dans les cégeps pour aller parler des sciences comptables et je le vois, physiquement, il y a moins d'étudiants. » (R-02-Ctb). Le nombre de finissants des techniques administratives et des autres programmes diminue et la situation inquiète les universités.

Selon l'étude réalisée en 2015 par Emploi-Québec, le Québec a connu un ralentissement de la croissance démographique dans les dernières années. Le fait que la population active soit moins élevée que la croissance de l'emploi entraîne une diminution du taux de chômage depuis 2015 (Emploi-Québec, 2015, p.11). Certains élèves qui terminent le secondaire s'orientent peut-être davantage vers des diplômes d'études professionnels ou vers des techniques qui leur permettent d'intégrer le marché du travail plus rapidement.

Ce constat peut présenter une menace pour les établissements universitaires et pourrait expliquer en partie la baisse d'inscription dans les programmes de comptabilité. Afin de voir si cette baisse démographique a également touché l'ensemble des programmes d'administration, les données recueillies par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ont permis de dresser le tableau 3, où l'ensemble des inscriptions aux baccalauréats en administration des affaires sont recensés. À noter que ces données incluent les inscriptions au BAA des universités du Québec (auxquelles les inscriptions du baccalauréat en sciences comptables ont été ajoutées) ainsi que les inscriptions au BAA des universités où la spécialisation comptabilité est offerte.

*Tableau 3 Inscriptions civiles dans l'ensemble des baccalauréats en administration des affaires*

<b>Année civile</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Inscriptions - administration (incluant comptabilité)	8643	8394	8469	8082
Variations inscriptions administration		- 3%	1%	-5%

On remarque donc une baisse depuis 2014 au niveau des inscriptions en administration, soit une baisse totale de 6 % en 3 ans dans l'ensemble de la province. Encore une fois, la question se pose à savoir si cette baisse s'explique uniquement par des causes démographiques, ou si l'intérêt des étudiants du niveau collégial envers le domaine de la gestion et de l'administration a diminué.

Selon l'un des représentants rencontrés, les inscriptions pour leur baccalauréat en sciences comptables devraient se maintenir dans les prochaines années, mais les efforts pour aller chercher les candidats au cégep vont être plus grands. (R-01-Ctb). Dans la dernière année, trois universités ont offert le baccalauréat en sciences comptables dans des campus satellites pour la première fois, soit l'Université du Québec en Outaouais au campus de Saint-Jérôme, l'Université du Québec à Montréal au campus de Lanaudière et au campus de Longueuil ainsi que l'Université du Québec

à Trois-Rivières au campus de Lanaudière. À ceux-ci s'ajoutent les campus qui ont commencé à offrir le programme de comptabilité dans les 5 dernières années, soit l'Université Sherbrooke au campus de Longueuil et l'Université du Québec à Trois-Rivières au campus de Drummondville. « Pour nous, il y a un peu de cannibalisme là-dedans. On a une très bonne réputation, ce n'est pas ça le problème, mais je pense qu'il y a beaucoup plus de joueurs qui offrent le même programme dans un rayon de 5 km. » (R-01-Ctb) Dans la prochaine année, il est également question d'offrir le programme de sciences comptables dans d'autres pavillons satellites. La compétition entre les universités pour aller rejoindre les finissants du cégep risque donc d'être encore plus grande.

### **Ère numérique**

Un autre élément qui a été relevé par les intervenants rencontré concerne la médiatisation de la transformation de la profession comptable : « Je pense la grosse menace est plutôt les discours qu'on entend par rapport à l'avenir des professions. [...] dans le top 5 des professions en péril à cause de l'intelligence artificielle et du blockchain, il y a la comptabilité. » (R-02-Adm) Lorsque ce message provient des médias, il y a effectivement un risque que cela inquiète les étudiants et les dissuade de choisir la branche de la comptabilité à l'université. Une réflexion ultérieure pourrait porter sur les étudiants qui ont choisi le programme de baccalauréat en informatique ou en science de la décision, au détriment des programmes en comptabilité.

Selon le rapport de CPA Canada en 2019, « les robots dotés d'IA ne remplaceront pas les comptables, mais ils transformeront considérablement l'univers de ceux-ci. » (CPA Canada, 2019, p. 14). Il est effectivement primordial que les futurs CPA soient outillés afin de faire face à ce virement technologique. « J'entends aussi des gens en cabinet qui disent : on veut des comptables qui sont forts en informatique. Il y a peut-être des profils de comptables qui s'en viennent. Des comptables en administration comme on a là, et des comptables informaticiens. » (R-02-Adm) Cette affirmation a également été soulignée dans les médias : « Les équipes des grandes firmes comptables deviennent de plus en plus éclectiques et les spécialistes des technologies de l'information sont très demandés. » (Les Affaires, 2019).

À cet effet, deux des étudiants rencontrés avaient initialement débuté leurs études en comptabilité et ont décidé de réorienter leur parcours vers la spécialisation technologie de l'information. « Il y a tellement de besoins en TI et c'est tellement rendu un volet important dans les entreprises que c'est facile de se trouver un emploi » (E-01-Adm-non). Dans le cas de (E-01-Ctb-non), après avoir eu des expériences de travail dans des Big 4 dans les départements d'audit TI et de la sécurité, il

a découvert d'autres certifications qui étaient beaucoup plus propices qu'un titre comptable. « Dans ce domaine-là, ils vont chercher de l'expertise au niveau TI ». (E-01-Ctb-non)

### **Impact de la fusion des Ordres**

Selon les intervenants rencontrés, l'unification des ordres comptables a eu plusieurs effets négatifs sur la popularité des programmes de comptabilité. Voici les principaux impacts de la fusion des Ordres selon ceux-ci : intérêt plus marqué pour le profil finance, découragement pour certains profils d'étudiants ainsi qu'une baisse de la notoriété du titre CPA.

Les statistiques du tableau 2 démontrent effectivement qu'il y a eu une baisse d'intérêt pour l'option comptabilité dans les dernières années civiles au sein des universités offrant un baccalauréat en administration des affaires. Dans l'optique où les étudiants complètent généralement leur baccalauréat en 3 ans, la baisse de 12% au niveau des finissants en 2015 dans le BAA profil comptabilité porte à croire que la cohorte ayant débuté le BAA à l'automne 2012 (et ayant gradué en 2015) n'a pas choisi la concentration comptabilité en cours de parcours. La Loi sur les comptables professionnels agréés étant entrée en vigueur le 16 mai 2012<sup>2</sup>, force est de constater que l'unification des trois ordres comptables (CA, CMA, CGA) semble suggérer un impact négatif sur l'intérêt des étudiants envers la profession et les programmes de comptabilité..

Mise à part l'intérêt envers les branches de la technologie et l'information et de l'informatique mentionné plus haut, la spécialisation qui attire davantage les étudiants du baccalauréat en administration est la concentration finance. « Les deux plus gros départements c'est finance et comptabilité. On est à peu près équivalent en taille. » (R-01-Adm) D'après l'un des responsables rencontrés, « on a vu moins de monde en comptabilité après la fusion au premier cycle. [...] Le BAA est resté stable, la comptabilité a perdu un peu de part de marché, finance l'a gagné. On a perdu les anciens CMA d'avant, profil entreprise. Le profil qui était plus business, management, entrepreneuriat, ont glissé vers finance. » (R-02-Adm) Cela porte à croire que les cours qui sont maintenant enseignés dans le programme de comptabilité ne semblent pas rejoindre les étudiants qui ont un intérêt pour la gestion d'entreprise. Ce constat sera abordé plus loin dans l'analyse.

Tel que présenté dans l'introduction, il y a maintenant une seule façon d'obtenir le titre comptable professionnel, soit le baccalauréat suivi du programme de formation professionnelle, alors qu'il y avait autrefois trois programmes distincts selon le titre professionnel souhaité. « Tous les profils

---

<sup>2</sup> <https://cpaquebec.fr/lordre/a-propos-de-lordre/historique/>



qui existaient avant ont du mal à trouver leur place dans le nouveau cheminement menant à l'obtention du titre comptable CPA. Le DESS est une contrainte réelle. Il y a beaucoup de la clientèle des certificats qui faisaient leur CGA. Qu'est-ce qui arrive aux étudiants qui n'allaient pas au deuxième cycle avant? » (R-01-Adm) Ces réflexions sont également partagées dans d'autres régions : « Je ne pense pas que ce soit l'intérêt pour la profession qui est moindre. Depuis l'unification des ordres comptables, certains étudiants trouvent que le programme est gros. Ça freine certains à s'inscrire en sciences comptables, donc ils préfèrent aller en administration. Avant, si un étudiant ne voulait pas faire le DESS, il y avait d'autres façons d'obtenir un titre comptable. » (R-02-Ctb)

Toujours au niveau de l'impact de l'unification sous une seule forme de programme et un seul Examen final commun, « je savais très bien que quand je prenais ma classe, j'en avais une partie qui allait au CA et qui allait bien faire. J'en avais une autre partie qui habituellement était un peu moins forte qui allait vers CGA. [...] Cette clientèle étudiante-là, on risquait de les perdre avec un examen global. » (R-02-Adm)

Selon certains intervenants, l'unification des ordres a également eu un effet néfaste pour l'image de la profession sur le marché. Tel que mentionné dans la section d'aperçu de la profession comptable au Québec, il existait autrefois une certaine compétition entre les trois professions comptables. « Tu voulais être le «top comptable», tu étais CA. Tu voulais être comptable très compétent mais qui ne voulait pas se casser la tête à faire le CA, qui voulait pas faire un stage en audit, tu étais CGA. Tu veux faire en entreprise un accès à une profession beaucoup plus rapide, tu étais CMA. C'était super clair les titres comptables avant. Maintenant on ne sait plus trop c'est quoi. [...] Ça a perdu du prestige. » (R-01-Ctb)

## **1.2 Étudiants qui quittent le programme de comptabilité**

La deuxième partie de l'analyse des programmes de 1<sup>er</sup> cycle concerne les facteurs qui influencent un étudiant à changer de spécialisation en cours de route. Cette analyse concerne autant les étudiants qui ont débuté le baccalauréat en sciences comptables que ceux qui ont choisi le BAA avec l'option comptabilité pour éventuellement s'orienter vers une autre concentration.

Lors des différentes entrevues, plusieurs facteurs ont été identifiés pour expliquer les raisons pouvant dissuader les étudiants de poursuivre leurs études en comptabilité, soit la difficulté du

programme de comptabilité, un manque d'intérêt envers la matière enseignée ainsi que des mauvaises expériences de stage durant le baccalauréat.

### ***1.2.1 Difficulté du programme de comptabilité***

Plusieurs étudiants débutent le programme de comptabilité en ayant comme objectif d'obtenir la désignation CPA. « L'Ordre a fait un très bon travail au niveau du branding et de la marque auprès des étudiants. Mais ils ne sont pas conscients des efforts qu'ils doivent mettre » (R-02-Ctb). Selon plusieurs, la première année du baccalauréat est généralement la plus critique au niveau des études. Les exigences des études universitaires créent un choc pour ces étudiants, puisque le programme est plus dur que ce à quoi ils s'attendent (R-02-Ctb).

Certaines universités estiment que le programme collégial de provenance des étudiants peut également jouer un rôle sur les résultats académiques au baccalauréat. Tel que mentionné à la section 1.1.1, certaines universités, principalement celles du réseau UQ, reçoivent majoritairement des étudiants du DEC-technique. La nature et la structure des cours d'un programme pré-universitaire sont différentes de ceux des programmes techniques qui préparent normalement l'étudiant à intégrer le marché du travail après le cégep. En parlant des étudiants qui proviennent de la technique, un responsable mentionne :

*« Eux au cégep, ils ont été habitués à gérer le noir et le blanc, ils ont fait des calculs, un peu de réflexion. Ils arrivent dans un milieu universitaire où il faut qu'ils réfléchissent et ils ne sont à l'aise par rapport à ça. Alors que les pré-universitaires ont été habitués à réfléchir. [...] La plupart de ces étudiants (du DEC-Technique) ont de la difficulté dans les premiers cours de comptabilité, ça les sort de leur zone de confort. » (R-02-Ctb)*

Plusieurs intervenants avancent effectivement que le contenu de certains cours, principalement des cours de début de programme, peuvent jouer un rôle primordial sur l'attraction et la rétention des étudiants dans le programme. Des cours en particulier peuvent faire une démarcation, surtout les deux premiers cours de comptabilité intermédiaires. (R-02-Ctb) Cette idée est effectivement partagée par d'autres universités : « le contenu de ces deux cours là, c'est un truc spécial pour faire fuir les étudiants. Ce sont des cours très difficiles. Alors peut-être que certains vont préférer finance. » (R-01-Adm)

L'Ordre des CPA demande aux universités d'offrir une liste de cours dans leur baccalauréat qui seront préalables à l'admission au programme de formation professionnelle CPA<sup>3</sup>. Puisque ces cours sont obligatoires, certains professeurs s'inquiètent que le programme de comptabilité ne soit trop exigeant :

*« Les étudiants n'ont aucune marge de manœuvre pour prendre des cours intéressants qui les ouvrent sur le monde. Ils prennent que des cours de comptabilité pour entrer dans le programme de 2<sup>e</sup> cycle. [...] Les étudiants n'ont pas le temps d'assimiler, ils oublient tout. [...] On en perd en route, car on leur bourre le crâne. C'est peut-être trop difficile. » (R-01-Adm)*

Selon l'un des responsables, le niveau d'effort requis du baccalauréat en sciences comptable peut décourager certains étudiants et les enligner plutôt vers le programme d'administration. Les cours du baccalauréat sont assez techniques et ne reflètent pas nécessairement ce qu'ils vont faire plus tard. Selon lui, ce qui cause le changement de programme des étudiants, « ce n'est pas nécessairement la difficulté, mais la nature même du contenu. » (R-02-Ctb).

Dans plusieurs cas, les changements de programme se font lorsque les étudiants n'ont pas de bonnes notes dans leurs cours de comptabilité. Ils se remettent alors en question et se demandent si la comptabilité est vraiment faite pour eux (R-02-Ctb). Dans une autre région, c'est effectivement la principale raison expliquant les changements de programme. Lorsque les étudiants « ont fait entre cinq et dix cours, s'ils voient que leur moyenne est faible, [...] c'est là qu'ils s'en vont en administration. La principale raison c'est parce qu'ils n'ont pas des bonnes notes. Quelques-uns peut-être parce qu'ils n'aiment pas ça. » (R-02-Ctb).

### ***1.2.2 Manque d'intérêt pour la matière enseignée***

Le manque d'intérêt et de motivation des étudiants envers les cours de comptabilité est effectivement un point qui a été relevé à quelques reprises lors des entrevues. Deux éléments semblent influencer l'intérêt des étudiants envers les cours : le contenu et la structure du programme, ainsi que les professeurs qui enseignent la matière.

---

<sup>3</sup> <https://cpaquebec.ca/fr/etudiants-et-futurs-cpa/comment-devenir-cpa/prealables-universitaires/>

## Contenu et structure du programme

Au niveau des programmes de BAA, le premier contact que les étudiants ont avec la profession est le cours d'introduction à la comptabilité financière qui comprend des sujets très opérationnels tel que la tenue de livre et les écritures comptables. « Ça ne donne pas envie d'aller là-dedans. » (R-02-Adm). C'est effectivement ce qu'a avancé (E-01-Ctb-oui) : « Les cours que j'avais ne m'allumaient pas. Tu sais, quand tu apprends à faire des écritures [...] peut-être que les cours, sans blâmer les professeurs, m'ont donné une mauvaise idée de ce que c'était (la profession). ».

Tel que mentionné dans la section 1.2.1, les universités doivent obligatoirement enseigner les cours préalables demandés par l'Ordre des CPA afin de permettre à leurs étudiants d'obtenir le baccalauréat reconnu. La façon dont le programme est conçu fait en sorte que les étudiants doivent absolument suivre certains cours pour pouvoir obtenir leur diplôme et intégrer le programme de formation professionnelle CPA. « Il y a plein de champs de compétences connexes que j'aimerais qui soit plus enseignés. On aimerait qu'il y ait plus de 90 crédits pour leur montrer plein d'affaires et de sujets intéressants pour stimuler la créativité et leur permettre de réfléchir à autre chose. » (R-02-Ctb).

Alors que dans certaines spécialisations, comme la finance, les étudiants semblent stimulés par leur programme, les étudiants en sciences comptables sont possiblement moins motivés par le contenu de leurs cours. « Mon sentiment est que ceux qu'on garde, on leur bourre le crâne, on les dégoûte un peu. Ils sont peut-être désabusés de faire tous ces cours. Je ne trouve pas que c'est très motivant ce qu'on leur propose comme parcours. » (R-01-Adm).

Dans le cas de plusieurs universités, les transferts des étudiants en cours de route se font justement entre les départements de comptabilité et de finance. Selon les intervenants rencontrés, plusieurs facteurs expliquent l'intérêt des étudiants envers les projets du programme de finance.

*« Ici, finance est la plus grosse spécialisation. Les étudiants se disent : il y a un portfolio à gérer si je vais en finance, je vais participer à la gestion réelle d'un portefeuille avec de l'argent réel. Quand on crée quelque chose où il y a une rareté, une compétition, très souvent les plus performants sont attirés par ça. Il n'y a pas ça en comptabilité. » (R-02-Adm)*

C'est effectivement un message qui semble reflété dans d'autres régions : « Les étudiants de finance ont un vrai portfolio à gérer et plusieurs d'entre eux finissent avec un poste en finance à Wall Street. Pour les étudiants, ça a l'air plus facile d'obtenir un gros salaire rapidement en finance qu'en comptabilité. » (R-01-Adm). Dans certains cas, le discours des professeurs de finance vient également jouer dans l'attrait du programme au détriment de la concentration comptabilité :

*« Dans le cours de base de finance, le discours est très agressif. En résumé, le discours est : si tu veux faire de la tenue de livre et regarder le passé, va en comptabilité. Mais si tu veux être dans l'action, dans la business et dans les décisions de « cash », viens en finance. » (R-02-Adm)*

Dans d'autres universités, la concentration finance semble plutôt avoir perdu de popularité depuis la fusion des ordres comptables. À (R-02-Adm), le programme CGA était anciennement offert dans la spécialisation finance. Maintenant, la finance corporative est plutôt enseignée dans le programme de comptabilité. « Depuis l'unification, je pense que la tendance [...] au niveau de la finance et du nombre d'étudiants est en baisse et ces étudiants-là s'en viennent en comptabilité. » (R-02-Adm). Également, plusieurs responsables de programmes ont affirmé que certains étudiants du baccalauréat profil finance transfèrent dans le programme de comptabilité, car ils réalisent que le titre comptable est souvent demandé sur le marché du travail (R-02-Ctb).

L'un des objectifs de la présente étude était d'obtenir les données des diplômés des concentrations finance de toutes les universités de la province. Malheureusement, cette analyse n'a pas pu être réalisée dans les délais souhaités, puisque les informations de deux universités n'ont pas été obtenues à temps. Il est donc difficile d'affirmer si la baisse de la popularité du programme de comptabilité est due à une augmentation des inscriptions en finance, car la réalité de ces deux programmes diffère d'une université à l'autre.

Somme toute, les discussions ont généralement permis de voir que les étudiants hésitent souvent entre les concentrations comptabilité et finance.

*« J'ai hésité entre comptabilité et finance, car le cours de finance 1 à l'université est venu me chercher au point où je me suis remise en question durant une session. [...] Mais en finance, moi je pense surtout à de la finance de marché. Je me suis donc dit que j'irais en comptabilité, car la finance de marché m'intéressait moins. Mais de la finance corporative, je crois qu'on en*

*a juste un cours au baccalauréat en comptabilité. Tout ce qui est budget, prévisions, on ne voit pas vraiment ça en comptabilité. » (E-02-Adm-oui)*

Une réflexion plus poussée au niveau de l'aspect finance du programme sera présentée à la section 4.

Cette étudiante ajoute d'ailleurs que malgré qu'elle comprenne que le titre de CPA était glorieux et allait lui ouvrir des portes, elle avait de la difficulté à se motiver durant le baccalauréat, car elle n'aimait pas ses cours. « Je ne pense pas que c'est représentatif de la réalité » (E-02-Adm-oui). Selon (E-01-Ctb-non), plusieurs de ses amis au baccalauréat n'aimaient pas nécessairement les cours enseignés, mais ça leur permettait de mieux cibler dans quel domaine ils souhaitaient travailler plus tard : « dans le bac en comptabilité, tu vois plusieurs sphères de la comptabilité et tu peux clairement voir qu'il y en a qui ne sont pas pour toi, comme dans tout programme de formation ».

### **Professeurs qui enseignent la matière**

Un autre élément important dans l'attraction et la rétention des étudiants en comptabilité est le professeur qui enseigne le cours. Selon plusieurs, les professeurs de première année ont un rôle prédominant dans le choix de spécialisation. « Les cours sont très techniques, donc si le prof n'est pas intéressant, on perd l'intérêt des étudiants pour la profession. » (R-01-Adm)

Une étudiante (E-02-Adm-oui) a d'ailleurs mentionné que la plupart des élèves vont être influencés par les professeurs et leur parcours professionnels. Puisque ceux-ci sont le point de contact des étudiants avec la profession comptable, les étudiants vont s'identifier, ou non, au discours que l'enseignant leur véhicule. Il est à noter que dans certains campus, la majorité, voire la totalité, des professeurs sont CPA, CA, ce qui veut dire qu'ils ont tous commencé leur carrière à faire de l'audit dans un cabinet comptable. Peut-être que les étudiants ont l'impression que ces enseignants poussent plus vers le titre CPA auditeur (voir la section d'aperçu de la profession comptable au Québec), car ceux-ci parlent de leur propre expérience professionnelle en cabinet. « Le passage en cabinet, c'est comme un rite de passage. On est tous passés par là, donc tout le monde doit passer par là. » (R-01-Adm). Malgré que certaines universités s'efforcent de passer un message plutôt neutre, « il faut penser que la plupart de nos chargés de cours et professeurs sont CPA auditeur, donc j'imagine que ça influence le choix des étudiants. » (R-02-Adm).

Globalement, le message qui est véhiculé dans la plupart des universités est que les étudiants devraient commencer leurs stages en cabinet pour s'ouvrir toutes les portes (R-02-Ctb). Certains campus misent sur la rigueur et les méthodes de travail qui sont apprises lors des stages en audit : « Vous apprenez beaucoup de chose à l'université, mais la vraie formation, c'est après en cabinet. » (R-02-Ctb) Ces mots peuvent encourager certains étudiants, mais aussi décourager ceux qui ne se voient pas nécessairement débiter leur carrière dans une firme comptable. (R-02-Ctb). Certaines universités orientent également les étudiants indécis vers le profil auditeur :

*« Si tu vas dans un bureau de comptables, après tu as beaucoup plus de possibilité d'aller dans n'importe quoi. [...] Mais pas au point de dire à tout le monde d'aller là-dedans. Mais si quelqu'un ne sait pas, à mon avis c'est un bon chemin. Je ne crois pas que c'est nous qui exagérons ça comme enseignant. » (R-02-Ctb)*

Dans d'autres universités, au niveau des professeurs « il avait beaucoup de CMA. La pression professorale joue. Je ne crois pas qu'on ait un discours prédominant ou qu'un message soit véhiculé plus qu'un autre. » (R-02-Adm). Un autre intervenant ajoute que son discours auprès des étudiants dès l'entrée à l'université est beaucoup plus large :

*« Vous avez le plus beau bac pour aller dans le domaine des affaires. Vous avez une formation en comptabilité, en audit, en fiscalité, en finance et en comptabilité de management. Dans les 2 premières années, vous allez avoir des cours dans tous ces domaines-là, et vous n'aimerez pas tout. [...] mais il y a quelque chose où vous allez accrocher, et c'est le fun parce que vous allez pouvoir poursuivre dans toutes ces voies-là. » (R-01-Ctb)*

Alors que pour certaines universités, le titre comptable canadien est une condition d'embauche pour enseigner, dans d'autres, la majorité des professeurs n'ont pas le titre de CPA. Beaucoup de professeurs viennent de l'étranger et n'ont pas de titre comptable canadien. « Ils n'ont aucune idée de la structure de la profession CPA » (R-01-Adm), ne connaissent pas les mises à jour du programme CPA (R-01-Adm) et ne font pas la promotion du cheminement qui mène vers le titre (R-01-Adm). « Il y a une différence culturelle et une vision différente entre les profs qui ont un titre ou pas. » (R-01-Ctb)

Comme l'explique un représentant universitaire, le but d'un professeur qui n'est pas CPA est d'enseigner son cours, et non de former un futur CPA. Il ne fait pas nécessairement la promotion de la profession et n'insiste pas nécessairement sur la plus-value d'obtenir un titre professionnel, puisque le baccalauréat en comptabilité a une certaine valeur (R-01-Ctb). Ce sujet serait analysé davantage à la section 2.

### ***1.2.3 Mauvaise expérience de stage***

Un autre facteur a été identifié comme cause potentielle d'un changement de programme, soit une mauvaise expérience de stage à travers le parcours.

Un des étudiants rencontrés avait complété ses 2 premières années de baccalauréat dans la spécialisation comptabilité, avant de changer de spécialisation pour s'orienter davantage vers le parcours TI. Lorsque questionné sur la raison de ce changement, il a expliqué que « le facteur principal, c'est surtout mon expérience de stage en audit qui m'a fait réaliser que la comptabilité n'est pas nécessairement ce que je veux faire de ma vie. [...] J'ai comme regroupé la comptabilité avec l'audit, ce qui est deux choses complètement différentes, soit la comptabilité en entreprise et l'audit. » (E-01-Adm-non). Des situations semblables semblent se produire dans d'autres universités puisque « ça arrive souvent qu'ils (les étudiants) font un stage en cabinet et se disent "La certif ce n'est pas pour moi" » (R-02-Ctb). Un autre responsable ajoute que :

*« Quand les gens vont en stage en cours de bac, des fois ils font un stage qui peut être assez technique. Surtout le premier stage en cabinet. Soit qu'ils vont plus vers le profil entreprise suite à ça, mais certain se disent que finalement la comptabilité n'est pas pour eux. » (R-02-Adm)*

Pourtant, depuis l'unification des ordres comptables, les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage de 24 mois dans n'importe quel type d'organisation (voir introduction) pour obtenir leur titre de comptable professionnel agréé. Toutefois, les étudiants accordent plus d'importance au permis de comptabilité publique qui mène vers le titre CPA auditeur.

*« La perception que j'ai des étudiants et de leur perception à eux, c'est qu'il y a un titre comptable, mais il y a encore une certaine hiérarchie. CPA auditeur, c'est mieux que CPA. Car CPA auditeur c'est en cabinet, c'est*



*différent, c'est un titre de plus. C'est comme les anciens CA pour eux. » (R-02-Ctb)*

Les étudiants savent qu'ils peuvent faire leur stage en entreprise, mais ils trouvent que c'est moins prestigieux qu'en cabinet (R-01-Adm). Également, certains estiment qu'un stage en cabinet comptable est plus sécurisant qu'en entreprise, car il y a plusieurs niveaux de hiérarchie dans la prise de décision. Une erreur a donc moins d'impact en cabinet qu'en entreprise alors que le stagiaire est plus dans les décisions stratégiques (R-02-Adm). Une des étudiantes rencontrées explique qu'avant même d'avoir fait son premier cours de certification, elle commençait son stage d'été dans un gros cabinet comptable :

*« Je me suis lancée vers le titre auditeur parce que c'était l'entrée facile. Mais c'est dur d'évaluer un travail quand on ne l'a pas encore vraiment fait. De plus en plus, je réalisais que je n'aimais vraiment pas ça. C'est une chose de faire beaucoup de job, mais quand tu n'aimes pas ça... Le côté auditeur est vraiment plus poussé dans l'université. Tous tes amis s'en vont en cabinets, donc quand t'es engagée dans un gros cabinet, c'est prestigieux. » (E-01-Ctb-oui)*

Plusieurs étudiants se sont effectivement fait dire que pour s'ouvrir le plus de postes possibles, il faut aller en audit. Également, le fait que plusieurs firmes soient reconnues internationalement attire certains élèves dans le volet auditeur (R-01-Adm), surtout au niveau des étudiants qui veulent travailler à l'étranger. Au début de son baccalauréat, (E-01-Adm-non) se voyait travailler en petit cabinet, mais plus son cheminement avançait, plus on suscitait en lui un désir d'être dans un gros cabinet: « ils n'arrêtent pas de te toujours parler des Big 4, donc tu as l'impression que c'est Big 4 ou rien. (...) à mon avis c'est un certain problème dans un sens, car il n'y a pas juste les gros cabinets et ce n'est pas tout le monde qui est bien dans un grand cabinet. »

Lorsque questionné sur la représentation des différents employeurs sur les campus universitaires, (E-01-Ctb-non) avance qu'« il y a du monde qui cherchait beaucoup en entreprise et voyait juste des cabinets partout. » Cela semble partagé dans plusieurs universités, car certains responsables avancent que « les comités étudiants CPA invitent seulement des firmes comptables » (R-02-Adm). Celles-ci sont « très présentes sur le campus, parfois trop, et ça met beaucoup de pression sur les étudiants. Ça ne leur permet pas de voir les autres opportunités de la profession » (R-01-Adm).

La formule actuelle des activités de recrutement organisées par les comités étudiants CPA (voir section Aperçu de la profession comptable au Québec) tourne également principalement autour des cabinets comptables. :

*« Le recrutement universitaire, on a beau vouloir le changer, c'est le modèle cabinet. Les employeurs autres que cabinets ne peuvent pas prévoir à l'avance. Ils vont engager quand ils ont un besoin. [...] C'est tout un modèle, les gros employeurs sont les cabinets comptables qui vont montrer le côté show-off de la profession, de leur cabinet, ils peuvent aller à l'étranger. Les étudiants qui se font montrer cet emploi-là ou cet aspect-là le voient sur un piédestal. » (R-02-Ctb)*

Des activités de réseautage sont régulièrement organisées pour permettre aux étudiants du programme de comptabilité de rencontrer des employeurs potentiels et espérer dénicher un stage. Pour certains types d'étudiants, ce genre d'événement n'est pas une expérience agréable : « Pour moi aller réseauter, ça ne me tentait pas, c'était malaisant, [...] ce n'est pas quelque chose qui est nécessairement plaisant quand tu es un peu plus réservé » (E-01-Ctb-oui).

## **Section 2 – Programme de formation professionnelle**

La section 2 présentera les inscriptions au programme de formation professionnelle CPA. Une première partie démontrera les statistiques au niveau des inscriptions du programme et sera suivie par l'explication de ces résultats.

### **2.1 Inscriptions dans le programme de formation professionnelle CPA**

#### ***2.1.1 Déroulement et admission du PFP***

Tel que mentionné dans la revue de littérature, il y a maintenant deux façons de compléter le programme de formation professionnelle CPA, soit le DESS ou le programme national. Le DESS est offert par 13 universités au Québec<sup>4</sup>. La durée du programme varie selon l'université, entre 9 et 24 mois, et est généralement offert à temps plein. Les conditions d'admission peuvent changer d'une université à l'autre. Le programme national quant à lui est dispensé par CPA Canada et est offert en ligne. La cote minimale demandée pour être admis au programme national est de 2,8 sur 4,3.

La structure du PFP comprend des cours communs ainsi que des cours optionnels selon les champs d'expertises dans lesquels l'étudiant souhaite se spécialiser, soit la gestion de la performance, la finance, la certification et la fiscalité. Certaines universités n'offrent que les cours de certification et de fiscalité, qui sont les deux cours exigés pour pouvoir obtenir le permis de comptabilité publique (CPA auditeur).

#### ***2.1.2 Tendances au niveau des inscriptions au PFP***

Les données obtenues par Sylvie Bonin de la Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec jumelées avec celles du MEES et de l'Ordre des CPA du Québec ont permis de présenter le nombre de finissants des baccalauréats reconnus en comptabilité par rapport aux inscriptions au PFP (DESS et programme national).

---

<sup>4</sup> <https://cpaquebec.ca/fr/etudiants-et-futurs-cpa/formation/programme-universitaire/>

*Tableau 4 Finissants en comptabilité par rapport aux inscriptions au PFP*

<b>Année civile</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Finissants baccalauréat comptabilité	1841	1734	1751	1805
Inscriptions au (PFP)	1312	1538	1575	1453
Variations inscriptions PFP		17%	2%	-8%
% finissants comptabilité / inscriptions au PFP	71%	89%	90%	80%

Au niveau du programme de formation professionnel CPA, le tableau 4 présente le nombre de finissants des programmes de baccalauréats reconnus par l'Ordre par rapport au nombre d'inscription au PFP par année civile. Au niveau des inscriptions au PFP à l'échelle provinciale, l'augmentation de 17 % entre 2014 et 2015 s'explique par le fait que le programme CPA existe depuis 2014. Rappelons qu'autrefois, trois programmes distincts permettaient d'obtenir les titres de CA, CMA et CGA. Par la suite, les inscriptions au PFP ont connu une légère augmentation de 2 % en 2016 puis une baisse de 8 % en 2017.

Dans l'ensemble de la province, on remarque que le nombre de finissants en comptabilité représentait 71 % des inscriptions au PFP en 2014. Pour les années subséquentes, les finissants du baccalauréat représentaient 89 % et 90 % des inscriptions du PFP, soit une nette augmentation. Pour 2017, il s'agit plutôt de 80 %. Rappelons qu'une partie des inscriptions au PFP proviennent d'équivalence de diplômes ou d'arrangement de reconnaissance mutuelle qui ne seront pas pris en compte dans cette étude. Globalement, le programme de formation professionnelle a donc connu une augmentation suite à sa création en 2014, puis une baisse entre 2016 et 2017.

## **2.2 Raisons incitant les étudiants à arrêter après le baccalauréat**

Selon les intervenants rencontrés, plusieurs facteurs peuvent influencer la décision d'un étudiant bachelier en comptabilité de ne pas poursuivre au programme de formation professionnelle. Les principaux éléments soulevés sont la durée et la complexité du programme de formation, la non nécessité du titre comptable et lorsque l'étudiant occupe déjà un emploi en finissant le baccalauréat.

### ***2.2.1 Durée et complexité du programme***

#### **Résultats académiques faibles**

Selon l'ensemble des représentants rencontrés, le principal facteur expliquant l'abandon des étudiants du programme après le baccalauréat est la moyenne académique inférieure à la cote exigée pour l'admission au programme. « Les meilleurs, on ne les perd pas. Ils vont faire leur cégep, l'université, le Programme national ou DESS et le titre comptable. C'est les autres qu'il faut aller chercher. » (R-02-Ctb).

« Je pense que ceux qui arrêtent au baccalauréat et qui ne vont pas au programme DESS, c'est parce qu'ils n'ont pas la moyenne exigée. » (R-02-Adm). Dans la plupart des universités, il semble ne pas y avoir beaucoup d'étudiants qui auraient les notes pour poursuivre au programme de formation professionnelle mais qui n'y vont pas. (R-01-Ctb).

Dans certains cas, ce n'est que la moitié des finissants du baccalauréat qui entrent au DESS, et ceux qui ont les notes poursuivent généralement. Ceux qui ont de moins bons résultats peuvent suivre des propédeutiques pour les aider à augmenter leur moyenne au besoin. Parfois, des étudiants avec de bons potentiels ont une moyenne faible au baccalauréat qui peut s'expliquer par des situations personnelles différentes ou un manque de motivation. « C'est ceux-là que la profession perd, ceux qui n'ont pas les résultats. » (R-02-Ctb).

Certaines universités ont décidé d'offrir une alternative au baccalauréat reconnu par l'Ordre des CPA. En cours de programme, si un étudiant décide qu'il ne souhaite pas poursuivre au PFP (pour des raisons académiques ou motivations personnelles), il a la possibilité de suivre des cours optionnels pour remplacer des cours exigés par l'Ordre des CPA. C'est le cas de (E-02-Ctb-oui) qui était surtout intéressée par le volet de gestion d'entreprise. Elle a donc terminé son baccalauréat en sciences comptables en changeant certains cours de 3<sup>e</sup> année qui l'intéressaient moins pour suivre des cours qu'elle qualifie « de l'ancien profil CMA ». Alors que son université poussait beaucoup pour les cabinets, ce qui l'intéressait davantage était le volet de comptabilité en entreprise. Par contre, en ne faisant pas le 3<sup>e</sup> cours de certification, elle ne pouvait pas être admise au DESS de son université. C'est une alternative pour les étudiants qui ne souhaitent pas aller vers le titre comptable ou qui n'ont pas les notes (R-02-Ctb).

## **Programme décourageant**

Certaines universités avancent que la plupart des étudiants qui entrent dans le programme de premier cycle ont en tête de compléter leur baccalauréat en 3 ans, donc l'année supplémentaire du DESS peut être une contrainte en termes de motivation et de ressources financières (R-01-Adm).

*« La principale raison à mon avis c'est une question de durée des études, d'ajouter une année supplémentaire. [...] Le bac en sciences comptables est exigeant. Après 3 ans il y en a qui sont essoufflés et ils se disent qu'ils ne continuent pas. » (R-02-Ctb)*

De plus, on relate que la marche entre le baccalauréat et le DESS est très haute, donc ça peut décourager les étudiants (E-02-Ctb-oui). Une autre étudiante affirme que les étudiants de comptabilité qui sont habitués d'avoir de bons résultats au baccalauréat sont confrontés à un autre type d'évaluation rendu au DESS et sont découragés d'obtenir de moins bonnes notes dans leurs évaluations de cas pratiques. « C'est pour ça que les gens lâchent après une session au DESS. » (E-02-Adm-oui)

Dans d'autres universités, le message lancé dès l'entrée au baccalauréat est que les étudiants doivent viser l'obtention du titre comptable : « Si vous venez au baccalauréat, c'est pour faire le CPA. On ne fait pas un programme de baccalauréat sans faire le CPA. Si vous venez chez nous, c'est pour 4 ans. » (R-02-Adm). Dans ces circonstances, les étudiants savent à quoi s'attendre lorsqu'ils entrent dans le programme. C'est également partagé dans d'autres campus : « La grande majorité des étudiants qui entrent au bac, leur but est de devenir CPA, donc ils voient la plus-value d'avoir leur titre. » (R-01-Ctb).

### **2.2.2 Titre CPA non recherché**

#### **Titre CPA non requis pour l'emploi visé**

Dans certaines régions, seulement le tiers des finissants poursuivent au DESS. Les autres ne voient pas la nécessité ou l'utilité d'avoir un titre comptable, car ils peuvent se trouver un bon emploi sans avoir le titre CPA (R-02-Ctb). Une des hypothèses avancées est que dans certaines régions éloignées des grands centres, on retrouve peut-être moins d'étudiants carriéristes. « Ils vont faire leur bac, trouver un emploi de contrôleur, mais ne veulent pas nécessairement monter les échelons. C'est vraiment la famille qui est le plus intéressant pour eux. » Dans ces régions, les cabinets d'audit sont prêts à embaucher des bacheliers sans titre CPA alors que cela peut être très différent dans les grands centres.

Mis à part les résultats académiques, voici d'autres éléments qui font que des étudiants ne poursuivent pas après le baccalauréat. « Je pense qu'ils se sont rendus compte en cours de route que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais ils étaient suffisamment avancés pour aller au bout et avoir le bac en comptabilité. » (R-02-Adm) Dans certaines régions, le secteur public embauche des étudiants bacheliers et leur dit qu'ils n'ont pas besoin d'aller chercher le titre CPA, car ça ne change rien pour les échelons. Il y a aussi le profil d'étudiants plutôt intéressé par l'entrepreneuriat qui se lance en affaires et ne voient pas la nécessité d'avoir un titre. Même principe pour quelqu'un qui reprend l'entreprise familiale et qui avait uniquement besoin de quelques notions en comptabilité. « Il y a une multitude de raisons, mais souvent, ils n'en ont pas vraiment besoin dans leur travail. » (R-02-Ctb).

Dans d'autres universités, les étudiants étrangers retournent généralement dans leur province ou dans leur pays après leur baccalauréat (R-01-Adm). Certains étudiants qui résident au Québec qui auraient les notes pour entrer au DESS préfèrent compléter d'autres types de programmes de deuxième cycle dans d'autres domaines ou dans d'autres pays. Pour l'une des universités où le programme est offert en anglais, il a été mentionné que les étudiants qui graduent du baccalauréat ont de la facilité à se trouver un emploi puisqu'ils sont parfaitement bilingues (R-02-Adm).

Un des étudiants rencontrés affirme que le contenu du programme CPA l'intéresserait, mais qu'il ne voyait pas de plus-value à aller chercher son titre comptable. Entrepreneur dans l'âme, il affirme qu'il n'avait pas besoin de ce prestige là pour réussir dans le monde des affaires (E-01-Ctb-oui).

## **Pas d'intérêt pour le profil CPA auditeur**

Tel que mentionné dans la section 1, bien que les étudiants puissent maintenant compléter leur stage dans plusieurs types d'organisations, la plupart associent quand même le stage réalisé durant le DESS au parcours du CPA auditeur.

Une des étudiantes rencontrées affirme qu'elle associe le DESS avec le volet auditeur, car son université ne parlait pas du profil gestion de la performance ou finance au DESS : « Ils parlent que de l'audit et que des cabinets, ils ne parlent jamais d'entreprises ». Elle raconte que plusieurs étudiants du comité CPA de son université ont également décidé de ne pas faire le DESS et de changer de branche, car ils ont réalisé que l'audit ne les intéressait pas. « C'est pas mal à notre dernière année qu'on s'est rendu compte que les entreprises étaient plus présentes. J'avais déjà changé les cours de mon programme, donc il était déjà trop tard. » (E-02-Ctb-oui).

Une autre université mentionne qu'une des raisons pourquoi les étudiants ne poursuivent pas au DESS est qu'ils n'ont pas aimé l'audit (R-02-Ctb). Tel qu'expliqué au point 2.1.1, il s'avère que plusieurs universités n'offrent que les cours de certification et de fiscalité au DESS, donc le message qui est passé aux étudiants est de commencer en audit, faire au moins deux ans même s'ils n'aiment pas ça, puis de transférer dans d'autres domaines de la comptabilité (R-01-Adm). Cela fait en sorte que plusieurs étudiants ont comme impression que les stages de DESS doivent être faits en cabinet (R-01-Adm).

Certains étudiants comme (E-01-Ctb-oui) qui sont plutôt intéressés par le volet entreprise vont s'orienter à contrecœur vers le profil auditeur à cause de ce qui est véhiculé sur les campus au niveau de l'audit. Elle s'était dit « je vais faire le CA et au pire, je ferai les autres ». Avec du recul, elle affirme que le titre de CMA aurait pu l'intéresser, puisqu'elle aimait principalement la gestion de la performance. Cela rejoint ce qui est avancé par l'un des responsables de programme que depuis la fusion, « les anciens candidats CMA sont laissés à eux-mêmes ».

Lorsque questionnée sur sa décision de ne pas poursuivre ses études au PFP après son baccalauréat en comptabilité, (E-02-Adm-oui) répond « J'ai vu du monde travailler en cabinet et parler de leur expérience en cabinet, j'ai vu du monde faire le DESS et parler de leur expérience au DESS, j'ai vu du monde au bac parler avec dévouement et avec cœur. Je ne 'faisais' dans aucun des trois-là ». Dans son cas, c'est principalement le manque de motivation et le fait de ne pas s'identifier au profil auditeur en cabinet qui l'a amenée à ne pas poursuivre au DESS.



Un des représentant avance qu' « un attrait pour une concentration, ce n'est pas quelque chose qui se crée soudainement. Il y a une influence qui vient des anciens étudiants. » (R-02-Adm). Cela vient renchérir sur le fait que les expériences de travail et au DESS des étudiants plus âgés peuvent grandement influencer la décision d'un finissant de poursuivre le programme ou non.

Au niveau du mode de vie, l'image perçue des auditeurs en cabinet comptable peut également avoir un impact sur les idées que se font un étudiant de la profession : « De voir que dans la profession d'auditeur ça implique des grosses heures, c'est sûr que ce n'est pas attrayant » (E-01-Adm-non). Dans son cas, après son stage en audit, il a réalisé que le cabinet imposait des horaires de travail fixes, ce qui l'a grandement déçu, « tandis que la plupart des entreprises d'aujourd'hui sont plus axées vers les horaires variables, tu peux prendre des congés, tu peux faire du télétravail.» (E-01-Adm-non). Force est de constater qu'il n'était pas au courant des différentes alternatives en termes de conciliation travail et vie personnelle qui sont permises par d'autres types d'organisations.

### ***2.2.3 Étudiant occupant déjà un emploi***

Un autre élément influençant la décision de s'inscrire au PFP est le désir de l'étudiant de travailler à temps plein après le baccalauréat. Certains occupent déjà un poste permanent et ne souhaitent pas poursuivre une année supplémentaire à l'université (R-02-Adm). Dans la majorité des cas, le DESS est offert à temps plein et en présentiel par les universités, donc ne permet pas la conciliation travail-études après le baccalauréat.

### **Programme national**

Le programme national offert en ligne par l'Ordre des CPA permet de compléter le programme de formation professionnelle à temps partiel tout en travaillant à temps plein<sup>5</sup> pour répondre à un certain type de besoins. Certaines universités précisent que de plus en plus d'étudiants occupent un emploi durant leurs études universitaires pour subvenir à leurs besoins financiers. Dans certains cas, « c'est une majorité des étudiants qui travaillent en faisant beaucoup d'heures » donc les cours du soir de cette université sont très prisés (R-01-Adm). Ceux qui optent pour le programme national misent sur la flexibilité qui est moins présente dans les universités, alors que le DESS permet surtout un effet de cohorte et de réseau.

---

<sup>5</sup> <https://cpaquebec.ca/fr/etudiants-et-futurs-cpa/formation/>

*« L'Ordre est en train de récupérer ou recréer les profils anciennement CMA et CGA. C'était des programmes plus flexibles pour des étudiants qui avaient un profil différent. [...] c'est bien qu'on ne laisse pas tomber les étudiants moins forts qui vont trouver un moyen d'y arriver étape par étape. » (R-01-Adm)*

D'autres responsables de programmes appuient le fait qu'une alternative au DESS soit positive pour les étudiants qui sont en situation d'emploi : « D'aller aux études à temps plein, le coût d'opportunité est gros. Si quelqu'un peut étudier d'une autre manière et avoir un emploi plus rapidement, dans certains cas c'est mieux. » (R-02-Ctb). Certaines universités encouragent le programme national lorsque la réalité de l'étudiant exige qu'il réalise le PFP à temps partiel. (R-01-Ctb).

Pourtant, ce ne sont pas toutes les universités qui voient d'un bon œil l'arrivée du programme national au Québec. Puisque les étudiants ont le choix entre le DESS ou le programme national pour compléter leur PFP, certains campus affirment ouvertement que le programme national de l'Ordre n'a « pas une très bonne réputation dans les universités au niveau des profs. [...] C'est une compétition pour nous. » (R-02-Ctb). Certains le présentent comme un plan B, d'autres n'en parlent que lorsqu'un étudiant n'a pas la cote demandée pour entrer au DESS. Lorsque questionnée sur l'information qu'elle avait obtenue durant ses études au sujet du programme nationale, une étudiante affirme « ils font juste dire que ça coûte beaucoup trop cher et que c'est long. Ils misent sur le DESS. » (E-02-Ctb-oui) Cette université avoue présenter le programme national uniquement aux étudiants qui n'ont pas l'intention de poursuivre au DESS : « Ils l'apprennent à la fin de leur parcours. » (R-02-Ctb).

D'autres universités affirment toutefois que les étudiants qui arrêtent les études après leur baccalauréat connaissent tout de même l'existence des deux alternatives pour le PFP : « je ne pense pas qu'ils abandonnent sans connaître le programme national. Ils abandonnent en connaissance de cause. » (R-02-Ctb) Mais connaissent-ils vraiment la nature et la formule du programme national? « On leur dit que c'est une possibilité, c'est tout. » (R-02-Ctb).

Questionnés à ce sujet, plusieurs universités ont renchéri sur le fait que le programme national est perçu comme une compétition directe au DESS. « Si j'étais dans une petite université, j'aurais peur. Moi, même si je perds un tiers de mes candidats, je suis déjà à capacité maximale chez nous. On a une marge de manœuvre.» (R-01-Ctb). Certains ajoutent le fait que depuis quelques années,

l'unification a créé une compétition entre les universités et l'Ordre des CPA : « On sent moins de collaboration. Avant c'était beaucoup plus convivial. » (R-02-Ctb). Certains ont la perception que l'Ordre essaie de voler les étudiants des programmes des universités: « comment on fait pour garder nos étudiants et conserver un programme performant si l'Ordre offre la même chose? » (R-01-Adm). Fait est de constater que la vision de certaines universités par rapport au programme national n'est pas positive et qu'une certaine tension se fait visiblement sentir à ce sujet.

## **Section 3 – Suggestions des intervenants**

La section 3 présente les constats et recommandations proposés par les responsables de programmes ainsi que les étudiants rencontrés dans cette étude. Le tout sera segmenté en deux parties, soit les rôles et responsabilités des différents intervenants au sein des universités ainsi que les interventions souhaitées de la part de l'Ordre des CPA du Québec.

### **3.1 Responsabilités des universités**

Plusieurs éléments ont été identifiés pour améliorer la rétention des étudiants dans le cheminement de comptabilité au niveau des universités. Certaines pistes de solution ont été avancées, principalement au niveau du programme de baccalauréat en sciences comptables, du programme de formation professionnelle, des messages et informations véhiculés sur les campus, l'encadrement au niveau des étudiants ainsi que le rôle des comités étudiants CPA.

#### ***3.1.1 Programme de baccalauréat***

Les principaux points soulevés quant à l'amélioration souhaitée du programme de baccalauréat ont trait au contenu du programme, aux professeurs qui enseignent les cours et à la possibilité d'ajouter des stages obligatoires durant le baccalauréat.

#### **Contenu du programme**

Tel que mentionné à la section 1.2.1, le programme de baccalauréat de comptabilité est reconnu pour être assez chargé en termes de cours obligatoires. Puisque l'Ordre des CPA demande une liste de cours pour pouvoir entrer au programme de formation professionnelle, les universités n'ont pas la possibilité d'ajouter des cours optionnels sans allonger le programme. Certaines universités souhaiteraient que l'Ordre accorde plus de marge de manœuvre dans leurs programmes afin qu'ils y ajoutent des cours à option (R-02-Ctb). Certains remettent en question le contenu des cours qui sont actuellement imposés au baccalauréat « est-ce que nos programmes de sciences comptables sont trop spécialisés en termes de cours théoriques? » (R-01-Ctb). Le contenu des cours de tronc communs semble également devoir être revu selon certains : « La réflexion sur le contenu des cours de tronc commun doit être menée. Je pense qu'il faut les alléger, les faire plus intéressants. » (R-01-Adm).

Certains remettent en question le moment où la grille de compétence demandée par l'Ordre doit être prise en compte : « le DESS devrait se coller davantage évidemment à la grille de compétence. Le bac, est-ce vraiment son rôle et sa mission? Je n'en suis pas sûr. » (R-02-Ctb). Réflexions partagées dans d'autres régions quant à la répartition du contenu à enseigner aux futurs CPA : « Je pense qu'il y a des choses qu'on doit voir au programme de second cycle, mais pas dans le baccalauréat. » (R-01-Adm). Cette nouvelle répartition des compétences pourrait possiblement alléger le programme de baccalauréat.

Plusieurs responsables ont proposé d'ajouter davantage de cours de technologie de l'information au programme afin de tenir compte de l'ère numérique et de l'intelligence artificielle (R-02-Ctb). On propose également d'avoir deux types de formation en comptabilité, soit pour former des comptables en administration et des comptables informaticiens. « Ça prendrait un programme hybride. » (R-02-Adm). Ces pensées sont partagées ailleurs où les intervenants souhaitent ajouter davantage de cours en TI dans les cours obligatoires : « ce que j'espère, c'est qu'on va remettre des cours de TI. On les a enlevés des prérequis, car ce n'était pas dans la carte de compétences. » (R-01-Adm).

Selon plusieurs étudiants rencontrés, il serait souhaité d'avoir un côté plus pratique dans le programme de baccalauréat (E-02-Adm-oui). Des cours optionnels avec des études de cas pratiques pourraient permettre aux étudiants de résoudre de vraies problématiques avec un volet davantage axé sur la gestion d'entreprise afin « de pouvoir appliquer concrètement nos connaissances. » (E-02-Ctb-oui). C'est d'ailleurs le souhait d'une université : « chez nous, on a juste deux cours en comptabilité de gestion au baccalauréat. Des profils gestion d'entreprise ou entrepreneuriat, ça ne peut pas nuire. » (R-02-Adm). Il est toutefois important de mentionner que certaines universités offrent déjà des études de cas durant le baccalauréat pour permettre aux étudiants d'user de leur jugement. Certains campus offrent deux à trois cours où on retrouve des études de cas au niveau du premier cycle (R-02-Ctb). Par contre, ce n'est pas le cas dans tous les programmes de baccalauréat.

Également, certains campus ont récemment créé de nouveaux cours obligatoires pour faire découvrir les opportunités de carrière aux étudiants de comptabilité. Dans l'un d'eux, il y a des visites d'entreprises de prévues au plan de cours. (R-02-Ctb) Dans un autre, il y a des stages optionnels dans le programme qui permettent à l'étudiant d'obtenir 3 crédits supplémentaires. Ainsi, « on a plusieurs de nos étudiants qui trouvent un stage en entreprise ou en cabinet dès la

deuxième année. Au moins la moitié va travailler en entreprise dans le département de comptabilité. » (R-02-Ctb).

Afin de comprendre la réalité de leur université, certains ont avancé l'idée « d'instaurer un questionnaire pour les étudiants qui quittent le programme de comptabilité, pour savoir quelles sont les raisons. » (R-02-Ctb). Un meilleur suivi pourrait donc être réalisé à l'interne pour cibler les facteurs de changements, principalement entre le baccalauréat en sciences comptables et le baccalauréat en administration.

### **Professeurs**

Un autre facteur de rétention important au baccalauréat en comptabilité relève de l'enseignant qui donne le cours. Plusieurs s'entendent pour affirmer que l'intérêt d'un étudiant pour la comptabilité part principalement du professeur qui l'enseigne.

*« Ça prend des enseignants qui ont des habiletés particulières pour enseigner l'audit et intéresser les étudiants. Je ne sais pas s'il y a des universités qui réussissent à avoir 100 % des bons profs au bon endroit. [...] Comme directeur de programme, il faut être à l'affût de ça. » (R-02-Ctb)*

Dans certaines universités, il semble que les meilleures ressources soient davantage attirées aux cours de DESS. Par contre, selon certains, il serait primordial que les professeurs les plus inspirants et motivants soient davantage au niveau du baccalauréat : « ce sont des gens qui peuvent avoir une influence et apporter une différence, mais on n'y a pas accès au bac. » (E-02-Adm-oui). Idée partagée, les enseignants qui partagent leur expérience professionnelle semble rendre la matière plus intéressante pour les étudiants : « Les profs ont un rôle là-dedans. C'est intéressant quand ils ont de l'expérience et qu'ils parlent de leur expérience de travail. » (E-01-Ctb-oui).

À ce sujet, il a toutefois été soulevé que le rôle des enseignants devrait également consister à informer davantage les étudiants sur les possibilités d'emploi et les opportunités de carrière de la profession comptable. « Souvent les profs restent avec leur sujet et ne dérogent pas beaucoup de ça. Définitivement, ça devrait faire partie de leur travail de parler de plusieurs branches possibles. » (E-01-Ctb-non). Tel que soulevé à la section 1.2.2, la grande majorité des enseignants au baccalauréat sont des profils CPA, CA. Ceux-ci sont donc praticiens ou anciens praticiens en firme comptable. « Les professeurs devraient être moins axés sur les cabinets et l'audit. Je

comprends que c'est leur bagage, mais ils peuvent le dire qu'il y a autre chose. » (E-02-Ctb-oui). Une autre étudiante ajoute que les professeurs ne parlaient pas des différentes opportunités de carrières, comme s'ils prenaient pour acquis que les étudiants savaient déjà ce qu'ils allaient faire.

Il semble que dans d'autres campus, les étudiants ne se dirigent pas nécessairement vers les professeurs pour avoir de l'information sur la carrière de CPA : « Il y a des universités où le contact prof-étudiant n'existe pas. Dans plusieurs universités, l'étudiant n'aura pas le réflexe d'aller parler au prof. » (R-02-Adm). La réalité de la proximité entre les étudiants et les professeurs varie d'une université à l'autre.

### **Stages**

L'une des recommandations qui a été soulevée pour bonifier le baccalauréat en comptabilité est d'instaurer des stages obligatoires durant le programme. Actuellement, la manière dont la plupart des baccalauréats en sciences comptables ou des BAA profil comptabilité sont structurés ne laisse pas nécessairement place à des stages, malgré que certains intervenants affirment qu'il « serait bénéfique qu'il y ait un stage d'intégré dans le bac. » (R-02-Ctb). Une étudiante renchérit d'ailleurs sur le fait qu'elle aurait aimé que son université oblige un stage durant le parcours : « Dans d'autres universités, ils le font, alors pourquoi on ne serait pas capable de le faire? » (E-02-Adm-oui). Il faut mentionner que certaines universités offrent un programme de bac-coop, où l'étudiant a la possibilité de réaliser des stages à travers ses études en comptabilité qui vont lui accorder des crédits supplémentaires.

Lorsque questionnée sur l'ajout possible d'un stage au programme de premier cycle, (E-01-Ctb-oui) ajoute que « ça te fait voir directement si tu aimes ou tu n'aimes pas, mais au moins tu vas le savoir et ça va donner la chance d'essayer. ».

### ***3.1.2 Programme de formation professionnelle***

#### **Formule du DESS**

Certaines universités proposent également de revoir la formule du programme de formation professionnelle afin de le rendre plus flexible. Tel que mentionné à la section 2.2.3, la majorité des DESS sont offerts à temps plein, ce qui ne permet pas la conciliation travail et études. Certains offrent une formule à temps partiel étalé sur plus d'un an pour « empêcher de perdre du monde. C'est une formule de rétention. » (R-02-Adm). Pour les étudiants qui ont déjà un emploi après le

baccalauréat « on offre le programme à temps partiel à distance, alors ça rejoint ceux-là. » (R-02-Adm). Les universités tentent donc d'adapter le programme de formation professionnelle afin de s'adapter à la réalité de leurs étudiants pour assurer une bonne rétention dans le cheminement. Cette complémentarité d'offre de programmes pourrait créer une synergie entre les universités et l'Ordre des CPA par la formule du programme national :

*« En réalité, si on avait une collaboration encore plus étroite, on pourrait augmenter le membership. On a différentes sources de formation et de cheminement au Québec. On est chanceux, on a un monde universitaire qui est riche parce qu'on a le temps plein, temps partiel, accéléré. En plus, grâce au programme national CPA, on a également l'approche entièrement à distance. Ça compléterait l'offre. [...] C'est clairement une approche de marché qu'on a. » (R-01-Ctb)*

### **Certification avancée en comptabilité et finance**

De l'automne 2018 à l'été 2019, un nouveau programme a été offert dans quelques universités partenaires, en collaboration avec l'Ordre des CPA. La Certification avancée en comptabilité et finance (CACF)<sup>6</sup> se voulait un programme rassemblant des cours techniques, des cours appliqués et un examen final qui mènait à une attestation de réussite supportée par CPA Canada. Le CACF s'adressait principalement aux diplômés d'un programme collégial technique ou aux professionnels formés à l'étranger. « C'est sûr que ça va attirer surtout les étudiants étrangers qui ont des diplômes. [...] le chemin est long avant d'obtenir le CPA » (R-01-Ctb). C'est parfois plus difficile d'obtenir des stages sans diplômes québécois. D'autant plus que « la plupart des universités font du recrutement à l'étranger » (R-02-Ctb), cette certification pourrait éventuellement attirer des étudiants dans un programme de premier cycle en comptabilité.

Une fois admis au CACF, les étudiants pouvaient par la suite transférer au baccalauréat en sciences comptables, au programme de formation professionnelle et éventuellement obtenir le CPA. Certains campus le présentaient donc comme une étape intermédiaire vers l'obtention du titre : « Vous voulez une désignation comptable rapidement durant vos études ? Vous allez chercher ça, et ensuite vous allez chercher le CPA. » (R-01-Ctb). Selon ceux-ci, il faut cibler plus large que les

---

<sup>6</sup> <https://cpaquebec.ca/fr/etudiants-et-futurs-cpa/formation/certification-avancee-en-comptabilite-et-finance/>



DEC-techniques, entre autres les étudiants qui ont une cote inférieure à 2,5 qui songent à abandonner le baccalauréat en sciences comptables.

Par contre, le fait que le CACF soit endossé par CPA Canada et qu'il s'agit d'un programme qui visait les étudiants de la technique pouvait nuire à l'image et notoriété de la profession comptable : « Ça fait mal à la profession » (R-01-Ctb), car « on nivèle par le bas. On est rendu avec des CPA auditeurs, des CPA, et là on a quelque chose qui n'est pas CPA mais qui est avec l'Ordre, [...] on va mélanger le public encore plus. » (R-02-Ctb). Il est à noter que CPA Canada a décidé d'arrêter d'offrir ce programme à l'été 2019.

### ***3.1.3 Messages et informations véhiculés sur le campus***

Une autre façon d'assurer une attraction et la rétention des étudiants en comptabilité est d'ajuster les messages et les informations qui sont véhiculées sur les campus universitaires, bien que ce ne soit pas nécessairement le rôle des universités d'avoir un parti pris. « Il faut que je fasse attention de rester neutre, même si je suis CPA. On ne peut pas favoriser une corporation au détriment d'une autre. » (R-02-Adm).

### **Opportunités de carrières**

Plusieurs étudiants ont affirmé qu'ils auraient souhaité en apprendre davantage sur les différentes opportunités de carrière ou désignations professionnelles en lien avec la profession comptable. Lorsque questionné sur le type d'information qu'il aurait aimé avoir avant de changer pour le baccalauréat en TI, (E-01-Adm-non) affirme qu'il aurait souhaité en apprendre davantage sur le titre de CISA<sup>7</sup>, soit la désignation pour les Auditeurs certifiés des systèmes d'information : « J'ai l'impression que ce n'est pas encore tellement connu au niveau des comités étudiants. Je n'ai jamais eu l'information de l'école. » Un autre affirme que lorsqu'il était au baccalauréat, il connaissait les opportunités de carrière de la profession CPA, parce que lui-même avait fait des recherches (E-01-Ctb-oui). Selon lui, l'université n'était pas du tout le meilleur canal d'information à ce niveau.

---

<sup>7</sup> <https://isaca-quebec.ca/certifications/cisa/>

## Profil auditeur

Les événements de recrutement à l'automne dans les cabinets comptables et les activités de réseautage créent une pression sociale de se trouver un stage rapidement, (E-01-Ctb-oui) alors que ce n'est pas le cas des autres domaines de l'administration. Il est important de « diminuer cette pression-là » pour éviter que des étudiants acceptent des stages de manière précipitée pour les mauvaises raisons. Selon une étudiante, certaines personnes de son entourage ont entamé leur stage en se disant « je sais déjà que je n'aime pas ça et que je ne veux pas le faire. [...] J'ai des amis qui ont fait des burn-out à 25 ans, ce n'est pas normal » (E-01-Ctb-oui).

Dans la formule actuelle de recrutement, « les gens se font recruter dès la première ou deuxième année de bac » sans avoir fait de cours d'audit, donc « ça fait en sorte que les gens ne savent même pas ce que c'est » (E-01-Ctb-oui) avant de débiter les stages. Selon cette étudiante, le stage d'été réalisé durant le baccalauréat n'est pas représentatif de la profession d'auditeur. En parlant des autres stagiaires et d'elle-même, elle affirme :

*« On n'a rien fait de notre été. On était dans notre petite salle d'audit, on était tous ensemble, l'ambiance était vraiment le fun. J'ai fait un mandat de deux semaines, c'était vraiment relax. Donc dans mon stage d'été je n'ai pas pu évaluer si c'était pour moi ou pas. En deux semaines, tu ne peux pas dire si tu aimes vraiment la job. » (E-01-Ctb-oui)*

Elle ajoute que l'université devrait informer sur ce qu'est l'audit plus tôt dans le cheminement afin que les étudiants choisissent leur champ d'expertise en connaissance de cause. À cela, (E-02-Ctb-oui) précise qu'en « début de deuxième année, tout le monde devrait être au courant des cours que ça prend pour entrer au DESS et des quatre choix qu'on a. Ne pas nous bourrer le crâne avec l'audit en partant pour ensuite nous dire en 3e année qu'il y a d'autres profils. » Afin de choisir les cours nécessaires pour pouvoir poursuivre au PFP, elle aurait aimé savoir « que tu n'as pas nécessairement besoin d'aller chercher le titre d'auditeur » pour devenir CPA. Également, au niveau du PFP, un autre discours qui aurait pu la rassurer et l'encourager à poursuivre vers le titre de CPA est au niveau de la difficulté du DESS : « les gens ont l'air d'être vraiment sous pression au DESS. Ça a l'air très compliqué à faire. [...] Déjà là en partant ça fait peur, surtout quand tu n'as pas vraiment de motivation pour certains cours. » Il a d'ailleurs été soulevé à la section 2.2.1 que l'une des causes d'abandon du programme de PFP est le niveau de complexité du programme.

### **3.1.4 Encadrement des étudiants**

À cet effet, puisque les résultats académiques sont les principaux facteurs d'abandon en comptabilité, certaines universités offrent des services de tutorat aux étudiants. Le rôle du service de gestion de carrière n'est également pas à négliger.

#### **Services de tutorat**

L'une des universités a mis sur pied un projet de mentorat avec l'association étudiante de sciences comptables afin d'encadrer les étudiants qui ont des difficultés académiques : « On mise beaucoup là-dessus pour la rétention et la réussite de nos étudiants. » (R-01-Ctb). C'est également une idée partagée ailleurs :

*« Dans le meilleur des mondes, sans contraintes budgétaires, je ferais des groupes encore plus petits et avec une grosse structure d'accompagnement et de tutorat à côté. Si on pouvait faire ça pour l'ensemble du cheminement, tout le temps, [...] probablement qu'on garderait plus de monde en comptabilité. » (R-02-Adm)*

#### **Services de gestion de carrière**

La majeure partie des universités possèdent une équipe de conseillers en gestion de carrière qui œuvrent auprès des étudiants du baccalauréat. Le niveau d'implication et de connaissances de ces personnes par rapport à la comptabilité varie toutefois d'un campus à l'autre.

Pour certains, « ils ne conseillent pas tant que ça les étudiants. C'est à l'étudiant de faire sa réflexion de ce qu'il veut faire. Ensuite les conseillers les guident dans les choix de cours à faire. Ce ne sont pas des orienteurs scolaires. » (R-02-Adm). Un étudiant rajoute « je ne pense pas que l'université est habileté à connaître tous les détails de la profession comptable. Elle n'est pas là pour te guider dans les autres possibilités en comptabilité » (E-01-Ctb-non). L'une des universités précise que les conseillers du département d'administration n'ont aucune connaissance en comptabilité (R-01-Adm). (E-02-Adm-oui) insiste sur le fait que lorsqu'un étudiant de deuxième année se remet en question et a besoin d'être guidé, elle ne sait pas vers qui cette personne peut se retourner.

À l'inverse, dans certains campus, ces ressources agissent à titre de conseillers à travers le cheminement universitaire (R-01-Ctb). Lorsque les conseillers ne sont pas certains des

informations à transmettre aux étudiants rencontrés, ils les réfèrent vers l'école de comptabilité de l'université. Il est important de s'assurer que ces personnes qui agissent à titre de référence pour un étudiant en comptabilité soient à jour dans les nouveautés des programmes et les opportunités de carrières de la profession.

### **3.1.5 Rôles des comités étudiants CPA**

Tel qu'expliqué précédemment, chaque université offrant le baccalauréat reconnu par l'Ordre des CPA est représenté par un comité étudiant CPA qui se veut le point de contact de l'Ordre sur les campus. La mission première des comités CPA est de faire rayonner la profession auprès des étudiants du premier cycle par l'entremise d'activités de recrutement ou de réseautage. Malgré que ces étudiants bénévoles fassent de la promotion pour leurs activités, certaines personnes ne sont pas nécessairement au courant de leur existence ou de leur raison d'être : « Je savais qu'il y avait un comité étudiant CPA, mais je ne sais pas vraiment ce qu'ils faisaient. » (E-01-Ctb-oui). (E-01-Ctb-non) ajoute « il y en a beaucoup qui ne sont pas au courant, même s'il y a beaucoup de publicité. (...) la majorité vont faire leur cours et retournent à la maison, leur vie est juste dans une classe, ils ne sont pas dans la vie étudiante. ».

### **Événements de recrutement**

Lorsque questionnés sur le rôle de ces comités quant à la rétention des étudiants dans les différents programmes, les intervenants rencontrés ont principalement proposé des activités qui visent à faire découvrir tous les volets de la profession comptable, et pas seulement le volet auditeur (R-02-Ctb). Alors que les événements de recrutement organisé par les comités CPA étaient autrefois exclusifs aux stages en cabinets comptables, l'Ordre des CPA encourage désormais les comités à organiser des événements conjoints avec des entreprises et le secteur public. « Avec le recrutement qui a changé, ça aide déjà pas mal » (E-02-Ctb-oui) à faire découvrir les différentes opportunités de carrières et de stages.

Dans certaines universités, le nombre d'activités organisées par les comités étudiants est très élevé, et cela ajoute une charge supplémentaire aux étudiants qui ont le sentiment de devoir participer au plus d'activités possibles pour décrocher un stage :

*« Il y a tellement d'activités de réseautage par les comités CPA que des fois, tu ne peux plus vraiment suivre ce qui se passe [...] À la fin, j'avais hâte que ça termine car ça demande beaucoup de temps et d'énergie. » (E-01-Adm-non)*

## **3.2 Interventions de l'Ordre des CPA**

Les discussions ont également permis de soulever et de proposer des solutions que l'Ordre des CPA peut apporter sur les différents campus universitaires. Il ne semble pas y avoir de formule idéale, mais grâce à « de petites interventions, si on les multiplie chacun de notre bord, si on rame tous dans la même direction » (R-01-Ctb), il serait possible d'assurer un meilleur recrutement et rétention des étudiants. Pour ce faire, le partenariat entre l'Ordre et les universités est important. Les principales interventions souhaitées de la part de l'Ordre se situent d'abord au niveau du recrutement des étudiants, des informations à transmettre sur les campus, et au niveau de la promotion de la profession dans les campagnes publicitaires.

### **3.2.1 Recrutement d'étudiants**

Le recrutement d'étudiants se situe à deux niveaux, d'abord par le recrutement des étudiants au niveau collégial, puis au niveau du baccalauréat en administration des affaires.

#### **Au niveau collégial**

Tous les intervenants rencontrés s'entendent pour dire que le recrutement doit déjà commencer au niveau collégial afin de rejoindre les étudiants et les encourager à poursuivre leurs études au baccalauréat en sciences comptables (ou au BAA le cas échéant). Les principales interventions soulevées sont de faire la tournée des cégeps (R-01-Ctb) et de faire des présentations en classe, principalement au niveau des programmes préuniversitaires de sciences humaines, profil administration. Règle générale, ces étudiants vont « soit en administration, en finance ou en comptabilité. 50 % d'entre eux ne savent pas pourquoi ils vont choisir quelle branche. » (R-01-Ctb).

Effectivement, (E-01-Ctb-oui) qui a opté pour le profil sciences humaines administration affirme qu' « au cégep je ne savais pas ce que je voulais faire à l'université. J'étais plus influençable sur mon choix de carrière. » Elle se souvient d'ailleurs d'une présentation qu'elle avait reçue de la

part de 3 comptables agréés (à l'époque) alors qu'elle était au cégep. « Ça avait pesé dans la balance pourquoi j'étais allée en comptabilité à l'université » (E-01-Ctb-oui). L'impact de la visibilité de la profession CPA au niveau collégial semble donc être un élément majeur au niveau du recrutement en comptabilité.

### **Au baccalauréat en administration des affaires**

L'Ordre joue également un rôle une fois que l'étudiant du niveau collégial entame ses études universitaires dans le domaine de l'administration, soit celui de rejoindre ces étudiants pour les encourager à poursuivre vers le parcours comptable. Tel que mentionné précédemment, les universités du Québec ont un baccalauréat en sciences comptables et un baccalauréat en administration des affaires distinct. Les autres universités offrent plutôt un BAA avec l'option comptabilité. Les interventions auprès des étudiants du baccalauréat en administration sont donc différentes selon l'université. Dans le réseau UQ, les étudiants en administration intéressés par la comptabilité doivent littéralement transférer au baccalauréat en sciences comptables, alors que pour les autres universités, ils doivent choisir les cours de la spécialisation comptabilité.

À cet effet, une université mentionne que les étudiants du baccalauréat en administration font leur choix de spécialisation en rencontrant les représentants des différentes options sous forme de séances d'information. Par contre, il n'y a pas de promotion pour le baccalauréat en comptabilité lors de ces rencontres, puisqu'il s'agit d'une compétition directe (E-01-Ctb-oui). Il a donc été avancé que la meilleure façon de joindre ces étudiants serait que l'Ordre des CPA soit présent à la journée d'accueil, avant que les étudiants aient fait leur choix de baccalauréat, de même que lors des différentes journées-carrières où l'ensemble des étudiants d'administration viennent rencontrer des représentants de différents milieux. La visibilité et la présence de la profession dans ces événements serait également bénéfique pour bien diriger les étudiants dans le cheminement académique.

Pour les autres universités, celles où des étudiants de première année ont un choix de spécialisation à faire :

*« Il y a plusieurs audiences. Il y a l'audience des étudiants qui n'ont pas encore fait leur choix. L'objectif est d'attiser la curiosité des étudiants pour la profession et les amener à regarder le site de l'Ordre. Ensuite, le deuxième auditoire est ceux qui ont fait leur choix, de les amener à considérer les*

*différentes formules. Ça peut être via des séances d'information, parce ce qu'ils ont tout intérêt à avoir l'information. » (R-02-Adm)*

Dans les premiers cours de comptabilité du tronc commun, certains professeurs informent les étudiants sur la profession en clarifiant les différentes branches de la comptabilité, principalement au niveau de la finance corporative (R-01-Adm). Par contre, il faut rappeler que « les professeurs de comptabilité sont sollicités par les étudiants [...] mais ils ne sont pas des extensions de l'Ordre. Si vous vous fiez aux professeurs, vous risquez d'être déçus. Certains vont répondre intuitivement et ne répondront pas toujours bien » (R-02-Adm). Il y a donc une limite à l'information que les enseignants peuvent véhiculer dans leur cours, surtout en tenant compte ce qui a été avancé à la section 1.2.2, c'est-à-dire que les enseignants ont tendance à parler uniquement de leur propre parcours professionnel, sans égards aux autres possibilités de carrières. À cela, l'un des intervenants propose que l'Ordre vienne « rencontrer les professeurs de l'université pour les informer sur les nouveautés du programme de formation » (R-01-Ctb) pour s'assurer qu'ils véhiculent par la suite la bonne information auprès de leurs étudiants.

### **3.2.2 Présence sur les campus universitaires**

Dans cette optique, il est primordial que l'Ordre des CPA s'adresse directement aux étudiants, dans le cadre de séances d'information ou de présentations en classe.

#### **Séances d'information et présentations en classe**

Une université souligne qu' « il faut avoir des activités informationnelles pour sensibiliser les étudiants à la profession » (R-01-Adm). Au niveau des séances d'information, plusieurs s'entendent pour dire qu'il s'agit d'un bon moyen d'informer les étudiants du programme, par contre le taux de participation n'est pas toujours élevé : « ce n'est pas normal qu'il y ait 150 étudiants dans le programme et qu'il y ait seulement 20 personnes à la rencontre. » (E-02-Adm-oui). Ailleurs, on ajoute qu' « au courant du bac, il y a des événements universitaires, mais malheureusement c'est seulement 10% (des étudiants) qui participent. » (E-01-Ctb-non).

Dans la majorité des campus, les étudiants sont informés via courriels des activités et séances d'information à venir. « Malgré les tentatives informationnelles de l'Ordre et de l'université, les étudiants sont inondés d'information, donc ils ne savent plus où regarder » (R-02-Adm). Plusieurs confirment que « les courriels, ce n'est pas suffisant » (E-01-Ctb-oui).

La pertinence de réaliser des présentations en classe dans les premiers cours d'introduction à la comptabilité a été soulignée par plusieurs intervenants afin de piquer la curiosité des étudiants et leur faire découvrir les différentes facettes de la profession comptable. Principalement en début de parcours, dans les cours de tronc commun : « Surtout au début, les cours sont généraux, donc ils ne vont pas nécessairement pousser pour la comptabilité. » (E-01-Ctb-oui). Comme indiqué à la section 3.2.1, le discours n'est pas le même auprès des étudiants qui ont fait déjà leur choix de concentration : « Après c'est de la rétention, comment retenir ceux qui sont là, ne pas les blaser. » (E-01-Ctb-oui). Selon elle, la « première année c'est tout nouveau, c'est tout beau l'université ». C'est à la deuxième année que les étudiants ont besoin de se faire rappeler pourquoi ils sont dans ce programme et quel est l'objectif à long terme. La présence de l'Ordre des CPA dans les cours peut donc contrer cette problématique et assurer un taux de participation optimal.

### **Implication auprès des comités étudiants CPA**

Un autre acteur important auprès des étudiants en comptabilité est l'association étudiante, ou comité étudiant CPA. Tel qu'indiqué précédemment, les comités organisent plusieurs types d'activités au courant de l'année pour informer les étudiants de sciences comptables au niveau de la profession en leur permettant de rencontrer différents employeurs.

Lorsque questionnés sur le rôle de l'Ordre des CPA auprès des comités étudiants, certains ont affirmé qu'un support financier plus important serait bénéfique à la réalisation d'activités intéressantes et pertinentes. Les comités ont également besoin de support pour promouvoir la profession et inspirer les étudiants. Dans certains campus, la comptabilité n'est pas réputée pour être une spécialisation « le fun » (R-02-Ctb) donc la participation aux événements du comité CPA est faible. Il est important que le comité CPA dégage une certaine notoriété afin d'encourager les étudiants à participer à leurs activités. Un ancien président de comité CPA suggère que les comités devraient avoir des chandails et des outils promotionnels pour bien les identifier sur le campus. (E-01-Ctb-oui).

*« L'Ordre devrait avoir un rôle de coordonnateur, [...] le comité étudiant, il ne faut pas se le cacher, ce sont des étudiants, ils n'ont pas tous l'expérience et la façon de bien gérer ça. Ils ne pensent pas à tout. Il faudrait une ressource à l'ordre qui est capable de donner des guides, faire des petits suivis avec le comité CPA. » (R-02-Ctb)*



Idée réitérée par (E-01-Ctb-oui) qui propose que l'Ordre devrait également offrir des plans de commandites aux comités CPA et les guider à travers l'élaboration et la présentation de celui-ci. Un représentant ajoute que l'Ordre devrait participer aux activités des comités étudiants comme les compétitions académiques (R-01-Adm) pour faire valoir différents volets de la profession.

Dans certaines universités, il a été précisé que même les membres des comités CPA ne sont pas totalement informés de tous les choix possibles de la profession (E-02-Ctb-oui) ce qui risque de causer un mauvais transfert d'information auprès des étudiants. Il est donc important que l'Ordre ait un discours plus personnalisé avec les membres du comité afin d'en faire de bons ambassadeurs sur le campus.

### ***3.2.3 Campagnes publicitaires et informationnelles***

Le dernier plan sur lequel l'Ordre pourrait s'impliquer davantage selon les intervenants rencontrés est au niveau de l'image de la profession dans les campagnes publicitaires. Certaines universités ont proposé de publier sur leur campus des affiches promotionnelles CPA avec les coordonnées de l'Ordre (R-02-Adm) afin d'encourager les étudiants à contacter des représentants au besoin. Une fois l'intérêt de l'étudiant capté, il faut s'assurer que celui-ci soit bien guidé dans sa prise d'information et de décision. À cet effet, il a été proposé que le site web de l'Ordre soit amélioré (R-02-Ctb) et plus directif pour guider les étudiants, par exemple à travers une liste de questions qui pourraient les diriger plus intuitivement (R-02-Adm).

Une autre initiative intéressante de la part de l'Ordre est au niveau de capsules vidéo informationnelles (E-02-Adm-oui). Certains proposent de filmer des CPA qui expliquent leur profession et ce qu'ils font au quotidien, afin de faire découvrir différents volets de la comptabilité (R-02-Adm). À ce sujet, (E-01-Ctb-oui) affirme qu'« il faut briser l'image des comptables plates ». À travers son parcours en comptabilité, elle s'est souvent fait dire qu'« elle n'a pas le profil d'un comptable ». heureusement, selon elle, les publicités de l'Ordre aident beaucoup, et la mentalité du public tend à changer pour aller vers le mieux.

Il a toutefois été soulevé que l'image de la profession comptable au Québec doit être plus inclusive afin de correspondre à la diversité des étudiants formés.

*« On se demande s'il y a des étudiants qui se sentent exclu par rapport à l'image de la profession qu'on voit. Comme une profession d'élite, réservée à*

*un certain monde. Ce n'est peut-être pas aussi inclusif que ce qu'on pourrait souhaiter. » (R-01-Adm)*

### **Messages auprès des employeurs**

Le dernier volet sur lequel l'Ordre a un impact est au niveau du message véhiculé auprès des employeurs de futurs CPA. Prenons le cas de (E-01-Adm-non) qui a fait une technique en comptabilité au cégep et qui a réalisé un stage en entreprise pour obtenir son diplôme collégial. Il avait aimé son expérience et aurait souhaité continuer à travailler pour cette organisation dans l'équipe des finances. Par contre, lorsqu'il a entamé son baccalauréat en comptabilité, il n'était pas au courant de la possibilité de travailler en entreprise et faire reconnaître son expérience professionnelle pour devenir CPA. Son employeur ne lui a pas non plus proposé de rester dans l'équipe de comptabilité, car les stages en entreprise peuvent paraître nébuleux pour certaines organisations. « Peut-être que les entreprises ont une part de responsabilité aussi » (R-02-Ctb), c'est-à-dire qu'elles ne sont pas nécessairement au courant de la manière d'encadrer un stagiaire à travers le parcours CPA. « Les entreprises ont besoin de se faire expliquer comment ça fonctionne maintenant, ils ne sont pas au courant. » (R-02-Ctb).

Par contre, il faut se rappeler que les étudiants du programme de comptabilité sont de futurs professionnels. « Il doit aussi y avoir un effort de l'étudiant pour sa propre carrière. Il y a une limite à ce que l'université, une association et un ordre professionnel peut faire. » (E-01-Ctb-non). Il faut garder à l'esprit que le marché de l'emploi a également besoin de personnes compétentes en comptabilité qui ne sont pas nécessairement CPA.

## Section 4 – Constats et recommandations

### Constats

Plusieurs s'entendent pour dire que l'Ordre des CPA investie beaucoup d'efforts et d'argent au niveau de la publicité pour distinguer la profession comptable dans le monde des affaires. Est-ce que ce type de visibilité rejoint la relève étudiante et a les effets escomptés pour intéresser les étudiants à la formation CPA? Comme le dit l'un des répondants, l'Ordre fait des publicités dans les médias, fait la promotion de la profession comptable dans les universités, « quoi faire de plus? » (E-01-Ctb-non). L'avenir de la profession repose donc autant sur l'Ordre que les différents intervenants et points de contact que les étudiants ont avec la profession. Il est primordial que les personnes ressources soient bien outillées à répondre aux questions des futurs CPA.

Une étude menée par Ad hoc recherche en collaboration avec l'Ordre des CPA du Québec a justement permis de démontrer les principales sources d'information des étudiants par rapport à la profession, plus précisément par rapport aux stages. La figure 1 (voir annexe 10) présente les résultats de ce sondage. Il est démontré que les étudiants ont d'abord tendance à s'orienter vers des professeurs, un membre du personnel de l'Ordre, un membre du comité étudiant puis un représentant universitaire pour obtenir des réponses et des informations par rapport aux stages. Ce sondage suggère que les enseignants et le comité étudiant CPA ont un rôle primordial quant à la transmission d'information sur les campus universitaires. Pour un étudiant du BAA qui est indécis et qui hésite entre deux concentrations, le message véhiculé au sein de l'université peut être un élément crucial dans le choix de programme. Le fait d'informer les enseignants au sujet des nouveautés des programmes et des débouchés de carrière pourrait permettre une meilleure compréhension des opportunités de la profession comptable.

Bien que la profession comptable soit maintenant unifiée, l'idée que le titre de CPA auditeur soit plus valorisé persiste toujours, ce qui fait que des étudiants vont s'orienter dans cette branche par défaut, et non par intérêt envers l'audit. Après avoir expérimenté un stage en certification, certains vont réaliser que ce champ d'expertise ne leur convient pas, mais plutôt que de s'orienter vers d'autres branches de la comptabilité, ceux-ci vont plutôt décider d'arrêter le programme et se diriger vers d'autres domaines de l'administration. L'enjeu de rétention des étudiants dans le programme de 1er cycle est bien réel. À cet effet, les employeurs de stagiaires devraient être

conscientisés qu'une expérience de stage négative peut avoir des effets néfastes sur la profession. Il s'agit donc du devoir de chaque organisation de rendre l'expérience d'un stagiaire la plus enrichissante possible pour le motiver à poursuivre dans la profession.

La principale raison soulevée quant à l'abandon des étudiants à travers le programme est les résultats académiques et la difficulté du programme. Plusieurs étudiants se découragent en cours de route vu la lourdeur du programme de baccalauréat et la charge de travail demandée au programme de formation professionnelle. Au niveau de la grille de compétence demandée par l'Ordre des CPA, certains recommandent d'alléger les cours et critères présentement évalués au premier cycle, afin de permettre aux universités une certaine latitude quant à la nature des cours complémentaires à offrir. Par contre, on note ici une certaine contradiction entre ces suggestions et les réflexions de plusieurs intervenants quant au fait que le titre de CPA ait perdu de la valeur sur le marché depuis l'unification des ordres comptables. En effet, il n'est pas optimal de diminuer les attentes et les sources d'évaluation des candidats dans le programme de formation professionnelle si l'on ne souhaite pas diminuer la qualité du programme. Il faut plutôt trouver l'équilibre entre les notions et les compétences à évaluer et le niveau de difficulté souhaité pour de futurs CPA. Il est peut-être approprié que les étudiants les plus faibles académiquement, c'est-à-dire qui n'ont pas les résultats pour entrer au PFP, décident de ne pas aller chercher le titre de CPA et choisissent de se tourner vers d'autres options professionnelles.

Par rapport au programme, il serait tout de même intéressant que des cours de finance corporative, de gestion d'entreprise, d'entrepreneuriat et de technologie de l'information soient ajoutés au cursus pour permettre aux étudiants de découvrir d'autres facettes de la profession comptable à travers le baccalauréat. Aussi, afin de diminuer l'écart entre les formes d'évaluations du baccalauréat versus celles du PFP, il a été proposé d'ajouter davantage de cas pratique durant le programme de premier cycle. Les étudiants mettraient ainsi à profit les notions théoriques apprises tout en ayant un certain niveau de réflexion qui est présentement davantage évalué au DESS et au programme national.

Les professeurs ont également une part de responsabilité dans la rétention des étudiants. Dans un monde idéal, les enseignants les plus motivants devraient être attirés aux cours de première et deuxième année au baccalauréat afin de stimuler davantage les élèves dans le programme. Également, afin de promouvoir la profession comptable, des professeurs ayant le titre de CPA sont par défaut de bons ambassadeurs sur les campus afin d'inspirer les étudiants.

Tel que mentionné au premier paragraphe de la section 4, plusieurs campagnes publicitaires ont lieu dans les campus universitaires, mais très peu au niveau collégial et secondaire. Les statistiques récoltées par le MEES et présentées dans le tableau 3 de la section 1.1.2 démontrent une baisse de 6% des inscriptions dans le domaine de l'administration de manière générale depuis 2014. Afin de rejoindre les étudiants avant leur choix de programme universitaire, il est important que l'Ordre assure une présence dans les différents programmes de cégep. L'une des solutions pour rehausser l'intérêt des étudiants dans le domaine de la gestion consiste à améliorer les méthodes de recrutement au cégep, à travers des journées carrières et des présentations en classes. L'autre solution consisterait à outiller davantage les conseillers en orientation et informateurs scolaires et professionnels qui guident les étudiants vers les programmes universitaires. Diverses brochures d'informations et outils pédagogiques sont d'ailleurs créés pour mieux outiller les conseillers en orientation des niveaux secondaires et collégiaux.

Or, il faut que l'information véhiculée soit la plus complète possible quant aux options qui s'offrent aux étudiants. Il faut s'éloigner de la représentation exagérée de la profession de CPA et offrir une image plus réaliste de la profession pour que les étudiants comprennent le milieu professionnel dans lequel ils s'enlignent.

## **Réflexions personnelles**

### *Comparaison avec d'autres domaines*

Dans plusieurs domaines tel que l'enseignement, les programmes de baccalauréat comportent 120 crédits obligatoires, comprenant des stages d'expérimentation dans différents milieux. Est-ce utopique d'avancer l'idée que le programme de premier cycle en comptabilité pourrait être composé de 90 crédits académiques et de 30 crédits pour la réalisation de stage en entreprise, en cabinet et au gouvernement? Ainsi, les étudiants auraient l'opportunité de découvrir le type d'organisation et le champ d'expertise qui leur convient et dans lequel ils souhaitent se spécialiser par la suite. Compte tenu de la pénurie de main d'œuvre actuelle, les entreprises seraient probablement enclines à embaucher des stagiaires en comptabilité à certains moments précis de l'année (fin d'année financière par exemple).

Au niveau de l'offre de formation, certains ordres professionnels au Québec n'offrent qu'un seul type de programme de formation professionnelle. C'est le cas des avocats qui complètent d'abord un baccalauréat en droit, puis sont admis à l'école du Barreau. Une fois la formation complétée, ils doivent réussir l'évaluation finale puis par la suite compléter un stage de six mois en

organisation.<sup>8</sup> Les universités préparent donc des bacheliers en droit qui intégreront par la suite l'École du Barreau pour devenir avocat, ou entameront la maîtrise en droit notarial en vue de l'obtention du titre professionnel de notaire. À noter que les futurs notaires doivent également suivre en parallèle le Programme de formation professionnelle de la Chambre des notaires du Québec.

D'autres ordres professionnels, comme l'Ordre des Ingénieurs du Québec, proposent aux étudiants de s'inscrire à titre de candidat à la Profession d'ingénieur à partir du moment où ils ont obtenu 60 crédits dans leur programme universitaire<sup>9</sup>. Une fois le diplôme de premier cycle obtenu, les étudiants peuvent faire une demande de permis d'ingénieur junior.

*« Lorsque l'ingénieur junior a rempli toutes les conditions prescrites par le Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec (voir les différentes sections concernant le juniorat), le Comité exécutif lui délivre un permis d'ingénieur. Il est alors inscrit à ce titre au tableau de l'Ordre et obtient le plein droit d'exercice. »*  
(OIQ( <http://www.oiq.qc.ca>))

La profession comptable est-elle façonnée de manière à encourager les étudiants à persévérer jusqu'à la fin du programme de formation professionnelle? Tel qu'identifié précédemment à la section 2.2.2, plusieurs emplois en comptabilité ne requièrent pas le titre de CPA. Dans les faits, seule la comptabilité publique est réservée aux CPA<sup>10</sup>, donc un bachelier souhaitant travailler en entreprise, au gouvernement ou dans une banque peut aspirer à une belle carrière sans avoir besoin du titre comptable. Cette réalité peut avoir un impact sur la plus-value du titre comptable aux yeux du public et de la relève potentielle dans la profession.

---

<sup>8</sup> <http://www.ecoledubarreau.qc.ca/fr/evaluations/evaluation-finale/>

<sup>9</sup> <http://www.oiq.qc.ca/fr/jeSuis/membre/sommaires/Pages/pap.aspx>

<sup>10</sup> <https://cpaquebec.ca/fr/grand-public/faire-affaire-avec-un-cpa/que-font-les-cpa/>

## Conclusion

L'un des principaux objectifs de cette étude était de dresser un portrait global du nombre d'inscriptions et de diplômés en comptabilité dans les différentes universités du Québec pour s'assurer d'une relève suffisante et de qualité dans la profession comptable. Les statistiques de la section 1.1.2 ont démontré une baisse de 8 % au niveau des inscriptions dans le baccalauréat en sciences comptables des universités du Québec en 2017 et bien qu'il soit difficile de prédire les tendances pour les années à venir, la plupart des responsables rencontrés prévoient une diminution des inscriptions dans les prochaines sessions. Alors que plusieurs représentants estimaient qu'il s'agissait d'une conséquence directe de la baisse démographique, cette étude a également ciblé d'autres facteurs pouvant expliquer cette situation.

Il a été soulevé que l'unification de la profession comptable aurait éloigné un certain type d'étudiant plutôt intéressé par le volet de la gestion d'entreprise. Les messages véhiculés dans les universités par certains étudiants ou par les professeurs ainsi que la structure du programme misant davantage sur le volet audit peuvent être l'une des causes de cette problématique. L'ensemble des champs d'expertise de la profession ne sont pas représentés à leur juste valeur, ce qui crée un sentiment erroné qu'un certain type de parcours soit préférable pour miser sur une carrière prometteuse dans la profession comptable. La sensibilisation des différents intervenants universitaires par rapport aux messages à transmettre au niveau de la diversité des opportunités de carrières pourrait être une piste de solution à la rétention des étudiants.

La difficulté du programme universitaire a également été identifiée comme raison d'abandon, car le niveau de complexité des cours et la formule du programme telle qu'elle est actuellement décourage certains étudiants à poursuivre jusqu'à l'obtention du titre de CPA. La structure du programme pourrait être revue afin d'intégrer des stages obligatoires dans le baccalauréat, quitte à prolonger la durée des études sous la forme d'un programme de 120 crédits. Des réflexions en fonction des bonnes pratiques d'autres ordres professionnels ont également été soulignées à la section 4. Il serait peut-être profitable de revoir le processus et le moment d'adhésion à l'Ordre des CPA pour les étudiants.

Ces constats amènent d'autres pistes de questionnements, principalement au niveau de la formation des futurs comptables professionnels agréés du Québec: est-ce que la formation actuelle des étudiants en comptabilité répond vraiment aux besoins du marché du travail? Cette réflexion

a d'ailleurs été soulevée par l'un des responsables rencontrés: « Est-ce qu'on les forme pour le marché du travail? Est-ce qu'on les forme pour être fort à l'EFC? Est-ce qu'on les forme pour être de bons professionnels? » (R-01-Ctb). Il serait pertinent de se pencher sur le sujet afin d'assurer un programme de formation optimal et pertinent pour outiller les futurs professionnels à affronter les défis du monde des affaires.





## Bibliographie

ACCA (25-26 avril 2018) *Generation next : managing talent in large accountancy firms*.

Récupéré le 13 mars 2019 de

[https://www.accaglobal.com/content/dam/ACCA\\_Global/professional-insights/GenerationNext-large-firms/ACCA%20-%20Generation%20Next%20-%20Managing%20talent%20in%20large%20accountancy%20firms.pdf](https://www.accaglobal.com/content/dam/ACCA_Global/professional-insights/GenerationNext-large-firms/ACCA%20-%20Generation%20Next%20-%20Managing%20talent%20in%20large%20accountancy%20firms.pdf)

Ad hoc recherche et Ordre des CPA du Québec (2019). *Sondage mené auprès des candidats à l'exercice de la profession*, [document inédit], Montréal, 57 p.

Brouard, François, Merridee Bujaki et Sylvain Durocher (2017, 8 mai) « Attracting Prospective Professional Accountants Before and After the CPA Merger in Canada », *Accounting Perspectives Volume 16, Issue 2*.

CPA Canada (2018) « Déboulonnons le mythe du « comptable aux bas bruns »! » récupéré le 13 mars 2019 de <https://www.cpacanada.ca/fr/zone-membres/profession-nouvelles/2018/octobre/deboulonnons-mythe-comptable-bas-bruns>

CPA Canada (2018) « Effets des changements démographiques sur le Canada et les autres pays » récupéré le 13 mars 2019 de [https://www.cpacanada.ca/fr/zone-membres/profession-nouvelles/2018/aout/effets-changements-demographiques-john-ibbitson?utm\\_campaign=Event\\_Newsletter&utm\\_medium=Newsletter\\_CPA\\_Canada&utm\\_source=PD\\_Event\\_Guide&utm\\_content=Aug\\_8\\_2018](https://www.cpacanada.ca/fr/zone-membres/profession-nouvelles/2018/aout/effets-changements-demographiques-john-ibbitson?utm_campaign=Event_Newsletter&utm_medium=Newsletter_CPA_Canada&utm_source=PD_Event_Guide&utm_content=Aug_8_2018)

CPA Canada (2019) « Mégadonnées et intelligence artificielle – L'avenir de la comptabilité et de la finance » récupéré le 13 mars 2019 de <https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/domaines-connexes/technologies-et-gestion-de-linformation/publications/incidence-ia-sur-comptabilite-finance>

CPA Québec (2019) À *PROPOS DE L'ORDRE*. Récupéré le 13 mars 2019 de <https://cpaquebec.ca/fr/lordre/a-propos-de-lordre/>

CPA Québec (2019) *PERMIS DE COMPTABILITÉ PUBLIQUE*. Récupéré le 13 mars 2019 de <https://cpaquebec.ca/fr/membres-cpa/obligations/permis-de-comptabilite-publique/>

Daoust, L. (2019). *Playing the Big Four recruitment game: The tension between illuso and reflexivity*. *Critical Perspectives on Accounting*. In press.

Emploi-Québec (2016). *Le marché du travail et l'emploi par industrie au Québec*, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Récupéré le 13 mars 2019 de [http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00\\_IMT\\_Perspectives\\_2015-24.pdf](http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_IMT_Perspectives_2015-24.pdf)

HEC Montréal (2008). *MICROPROGRAMME EN EXPERTISE PROFESSIONNELLE – CGA*. Récupéré le 15 mars 2019 de <https://www.hec.ca/nouvelles/2008/2008013.html>

*Le Soleil* (2018) « Plus de retraités que de finissants » récupéré le 13 mars 2019 de <https://www.lesoleil.com/zone/profession/plus-de-retraites-que-de-finissants-a991fe10e65936991a59ed919aebf67a>

*Les Affaires* (2012) « Fusion des ordres comptables : ça y est ! » récupéré le 15 mars 2019 de <https://www.lesaffaires.com/archives/generale/fusion-des-ordres-comptables--ca-y-est-/545021>

*Les Affaires* (2019) « Le stagiaire est un client comme un autre » récupéré le 13 mars 2019 de <https://www.lesaffaires.com/dossier/stages-en-entreprises/le-stagiaire-est-un-client-comme-un-autre/608359>

*Les Affaires* (2019) « Les firmes s'arrachent les spécialistes en TI » récupéré le 13 mars 2019 de <https://www.lesaffaires.com/dossier/les-grands-de-la-comptabilite/les-firmes-s-arrachent-les-specialistes-en-ti/608356>

Picard, C.-F., Durocher, S., & Gendron, Y. (2014). *From meticulous professionals to superheroes of the business world: A historical portrait of a cultural change in the field of accountancy*. *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, 27(1), 73–118. Récupéré de <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/10508/1/Picard%2C%20Durocher%20and%20Gendron%20%282013%29%20-%20From%20meticulous%20professionals%20to%20superheroes%20of%20the%20business%20world.pdf>

## Annexes

### Annexe 1 Campus et programmes universitaires concernés par l'étude

- Université du Québec à Trois-Rivières, campus de Trois-Rivières et Drummondville : baccalauréat en sciences comptables
- Université du Québec à Trois-Rivières, campus de Longueuil : baccalauréat en sciences comptables
- Université du Québec en Outaouais : baccalauréat en sciences comptables
- Université du Québec à Chicoutimi : baccalauréat en sciences comptables
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue : baccalauréat en sciences comptables
- Université du Québec à Rimouski, campus de Rimouski : baccalauréat en sciences comptables
- Université du Québec à Rimouski, campus de Lévis : baccalauréat en sciences comptables
- École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM) : baccalauréat en sciences comptables
- HEC Montréal : baccalauréat en administration des affaires spécialisation comptabilité professionnelle
- École de gestion John-Molson de l'Université Concordia (JMSB) : bachelor of commerce major in accountancy
- Université McGill : bachelor of commerce major in accountancy <sup>11</sup>
- Faculté des sciences de l'Administration de l'Université Laval (FSA ULaval) : baccalauréat en administration des affaires concentration comptabilité<sup>12</sup>
- Université Sherbrooke : baccalauréat en administration des affaires concentration comptabilité
- Université Bishop's : bachelor of business administration concentration accounting

---

<sup>11</sup> À noter que pour la présente étude, uniquement la Faculté de gestion Desautels a été considérée pour l'Université McGill. Les programmes de l'École d'éducation permanente de l'Université McGill n'ont pas été pris en compte

<sup>12</sup> À l'automne 2018, le programme de l'Université Laval a été revu pour devenir le baccalauréat en administration des affaires concentration expertise comptable

## **Annexe 2 – Protocole d’entrevues représentants universitaires**

### **Responsables de programme universitaire**

1. Pouvez-vous m’indiquer votre nom et votre poste au sein de l’université?
  - a. Depuis combien de temps occupez-vous ce poste?
2. Plus précisément, quel est votre rôle auprès des étudiants du baccalauréat?
  - a. Dans quelle mesure intervenez-vous auprès d’eux? Quelle est votre implication auprès de ces étudiants?
3. Données statistiques à obtenir
  - a. Remarquez-vous une tendance au niveau du nombre d’inscription dans le programme?
  - b. Quelles sont vos prévisions d’inscription dans les prochaines années?
4. Dans les 3 dernières années, combien d’étudiants admis au baccalauréat en sciences comptables / spécialisation comptabilité ont changé de spécialisation (finance, logistique, administration, etc.)?
  - a. Selon vous, quelles sont les raisons qui influencent un étudiant à changer de spécialisation?
  - b. Quelles sont les tendances remarquées au sein de votre université?
5. Dans les 3 dernières années, combien d’étudiants finissants du baccalauréat ont continué leurs études vers le programme de formation professionnelle (DESS ou Programme national)?
  - a. Selon vous, quelles raisons expliquent les écarts entre le nombre d’étudiants bacheliers et ceux qui entrent au programme de formation professionnelle?
6. Quel est le taux de réussite des étudiants au DESS dans votre université?
7. Selon vous, quelles mesures l’université devrait-elle entreprendre pour assurer un meilleur taux de rétention des étudiants dans le programme de comptabilité?
8. Selon vous, quelles mesures l’Ordre devrait-il entreprendre pour assurer un meilleur taux de rétention des étudiants dans le programme de comptabilité?
9. Remarquez-vous des tendances dans votre région quant aux postes en comptabilité?
  - a. Est-ce que vos étudiants ont de la facilité à trouver un stage en comptabilité durant leur baccalauréat?
  - b. Dans quelle mesure l’université les aide-t-elle à trouver un stage?
  - c. Quel est le taux de placement des finissants en comptabilité (bac et Dess)

10. Selon vous, quels sont les facteurs déterminants dans le choix de carrière d'un étudiant (opportunité de carrière, taux de placement, salaire, etc.)?
11. Selon vous, est-ce que les étudiants voient la valeur ajoutée d'obtenir leur titre de CPA?
12. Selon vous, est-ce que les étudiants sont suffisamment informés durant leur baccalauréat sur les opportunités de carrières en lien avec le titre de CPA?
  - a. Comment l'université pourrait-elle les informer davantage?
  - b. Comment l'Ordre pourrait-il les informer davantage?

# Annexe 3 - Formulaire de consentement à une entrevue en organisation

HEC MONTRÉAL

## FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À UNE ENTREVUE EN ORGANISATION

### 1. Renseignements sur le projet de recherche

Vous avez été approché(e) pour participer au projet de recherche suivant :  
Mandat d'expertise sur le recrutement et la rétention d'étudiants en sciences comptables

Ce projet est réalisé par :

Étudiante à la maîtrise, Sophie Bergeron-Leblanc, [sbergeron-leblanc@cpaquebec.ca](mailto:sbergeron-leblanc@cpaquebec.ca), 514-452-0490  
Directrice, Sophie Tessier, [sophie.tessier@hec.ca](mailto:sophie.tessier@hec.ca), 514-340-8865

Étudiant à la maîtrise à HEC Montréal :

Sophie Bergeron-Leblanc

Tél : 514-452-0490

Courriel : [sbergeron-leblanc@cpaquebec.ca](mailto:sbergeron-leblanc@cpaquebec.ca)

Directeur :

Sophie Tessier

Tél : 514-340-8865

Courriel : [sophie.tessier@hec.ca](mailto:sophie.tessier@hec.ca)

**Résumé :** L'un des principaux enjeux de l'Ordre des CPA du Québec est d'assurer la pérennité de la profession. Ces efforts passent par le recrutement des membres dès le niveau secondaire et collégial, mais doit se concrétiser par l'accompagnement des candidats dans le processus d'accès à la profession comptable. Il faut rapidement s'interroger sur le rôle de l'Ordre des CPA, mais également des universités du Québec afin d'accompagner et de guider les étudiants jusqu'à l'obtention de leur titre CPA.

### 2. Aspect d'éthique de la recherche

Votre participation à ce projet de recherche doit être totalement volontaire. Vous pouvez refuser de répondre à l'une ou l'autre des questions. Il est aussi entendu que vous pouvez demander de mettre un terme à la rencontre, ce qui interdira au chercheur d'utiliser l'information recueillie. Le comité d'éthique de la recherche de HEC Montréal a statué que la collecte de données liée à la présente étude satisfait aux normes éthiques en recherche auprès des êtres humains. Pour toute question en matière d'éthique, vous pouvez communiquer avec le secrétariat de ce comité au (514) 340-8051 ou par courriel à [cer@hec.ca](mailto:cer@hec.ca). N'hésitez pas à poser au chercheur toutes les questions que vous jugerez pertinentes.

### 3. Confidentialité des renseignements personnels obtenus

Vous devez vous sentir libre de répondre franchement aux questions qui vous seront posées. Le chercheur, de même que tous les autres membres de l'équipe de recherche, le cas échéant, s'engagent à protéger les renseignements personnels obtenus en assurant la protection et la sécurité des données recueillies, en conservant tout enregistrement dans un lieu sécuritaire, en ne discutant des renseignements confidentiels qu'avec les membres de l'équipe de recherche et en n'utilisant pas les données qu'un participant aura explicitement demandé d'exclure de la recherche.

De plus les chercheurs s'engagent à ne pas utiliser les données recueillies dans le cadre de ce projet à d'autres fins que celles prévues, à moins qu'elles ne soient approuvées par le Comité d'éthique de la recherche de HEC Montréal. **Notez que votre approbation à participer à ce projet de recherche équivaut à votre approbation pour l'utilisation de ces données pour des projets futurs qui devront toutefois être approuvés par le Comité d'éthique de recherche de HEC Montréal.**

Toutes les personnes pouvant avoir accès au contenu de votre entrevue de même que la personne responsable d'effectuer la transcription de l'entrevue, ont signé un engagement de confidentialité.

### 4. Protection des renseignements personnels lors de la publication des résultats

Les renseignements que vous avez confiés seront utilisés pour la préparation d'un document qui sera rendu public. Les informations brutes resteront confidentielles, mais le chercheur utilisera ces informations pour son projet de publication. Il vous appartient de nous indiquer le niveau de protection que vous souhaitez conserver lors de la publication des résultats de recherche.

Page 1 sur 2

- **Niveau de confidentialité**

**Option 1 :**

**J'accepte que ma fonction (uniquement) apparaisse lors de la diffusion des résultats de la recherche.**

Si vous cochez cette case, aucune information relative à votre nom ne sera divulguée lors de la diffusion des résultats de la recherche. Même si le nom de votre organisation ne sera pas cité, il est possible qu'une personne puisse effectuer des recoupements et ainsi obtenir votre nom. Par conséquent, vous ne pouvez pas compter sur la protection de votre anonymat.

**Option 2 :**

**Je ne veux pas que mon nom ni ma fonction apparaissent lors de la diffusion des résultats de la recherche.**

Si vous cochez cette case, aucune information relative à votre nom ou à votre fonction ne sera divulguée lors de la diffusion des résultats de la recherche. Même si le nom de votre entreprise ne sera pas cité, il est possible qu'une personne puisse effectuer des recoupements et ainsi obtenir votre nom. Par conséquent, vous ne pouvez pas compter sur la protection absolue de votre anonymat.

- **Consentement à l'enregistrement audio de l'entrevue :**

**J'accepte que le chercheur procède à l'enregistrement audio de cette entrevue.**

**Je n'accepte pas que le chercheur procède à l'enregistrement audio de cette entrevue.**

**Vous pouvez indiquer votre consentement par signature, par courriel ou verbalement au début de l'entrevue.**

**SIGNATURE DU PARTICIPANT À L'ENTREVUE :**

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date (jj/mm/aaaa) : \_\_\_\_\_

**SIGNATURE DU CHERCHEUR :**

Prénom et nom : Sophie Bergeron-Leblanc \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date (jj/mm/aaaa) : \_\_\_\_\_



## Annexe 4 - Détails d'entrevue : responsables universitaire

Date d'entrevue	Durée (h)	Codification
04/07/2018	01:15	R-01-Adm
28/06/2018	01:09	R-01-Ctb
22/08/2018	01:20	R-01-Adm
04/07/2018	00:51	R-01-Adm
09/07/2018	01:10	R-02-Ctb
05/07/2018	01:03	R-01-Ctb
03/07/2018	01:11	R-02-Ctb
29/08/2018	01:38	R-02-Ctb
02/08/2018	01 :22	R-02-Ctb
15/06/2018	01:21	R-02-Adm
12/07/2018	02:15	R-02-Ctb
22/05/2018	01:17	R-02-Ctb
16/08/2018	01:36	R-02-Adm
14/06/2018	01:48	R-02-Adm

### Légende codification :

Responsable universitaire	R
Étudiant	E
Grand Montréal	01
Région	02
Baccalauréat en administration des affaires profil comptabilité	Adm
Baccalauréat en sciences comptables	Ctb
Baccalauréat en comptabilité complété	oui
Baccalauréat en comptabilité non complété	non

# Annexe 5 - Formulaire de consentement d'entrevue hors organisation

HEC MONTRÉAL

## FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À UNE ENTREVUE EN ORGANISATION

### 1. Renseignements sur le projet de recherche

Vous avez été approché(e) pour participer au projet de recherche suivant :  
Mandat d'expertise sur le recrutement et la rétention d'étudiants en sciences comptables

Ce projet est réalisé par :

Étudiante à la maîtrise, Sophie Bergeron-Leblanc, [sbergeron-leblanc@cpaquebec.ca](mailto:sbergeron-leblanc@cpaquebec.ca), 514-452-0490  
Directrice, Sophie Tessier, [sophie.tessier@hec.ca](mailto:sophie.tessier@hec.ca), 514-340-8885

Étudiant à la maîtrise à HEC Montréal :

Sophie Bergeron-Leblanc

Tél : 514-452-0490

Courriel : [sbergeron-leblanc@cpaquebec.ca](mailto:sbergeron-leblanc@cpaquebec.ca)

Directeur :

Sophie Tessier

Tél : 514-340-8885

Courriel : [sophie.tessier@hec.ca](mailto:sophie.tessier@hec.ca)

**Résumé :** L'un des principaux enjeux de l'Ordre des CPA du Québec est d'assurer la pérennité de la profession. Ces efforts passent par le recrutement des membres dès le niveau secondaire et collégial, mais doit se concrétiser par l'accompagnement des candidats dans le processus d'accès à la profession comptable. Il faut rapidement s'interroger sur le rôle de l'Ordre des CPA, mais également des universités du Québec afin d'accompagner et de guider les étudiants jusqu'à l'obtention de leur titre CPA.

### 2. Aspect d'éthique de la recherche

Votre participation à ce projet de recherche doit être totalement volontaire. Vous pouvez refuser de répondre à l'une ou l'autre des questions. Il est aussi entendu que vous pouvez demander de mettre un terme à la rencontre, ce qui interdira au chercheur d'utiliser l'information recueillie. Le comité d'éthique de la recherche de HEC Montréal a statué que la collecte de données liée à la présente étude satisfait aux normes éthiques en recherche auprès des êtres humains. Pour toute question en matière d'éthique, vous pouvez communiquer avec le secrétariat de ce comité au (514) 340-8051 ou par courriel à [cer@hec.ca](mailto:cer@hec.ca). N'hésitez pas à poser au chercheur toutes les questions que vous jugerez pertinentes.

### 3. Confidentialité des renseignements personnels obtenus

Vous devez vous sentir libre de répondre franchement aux questions qui vous seront posées. Le chercheur, de même que tous les autres membres de l'équipe de recherche, le cas échéant, s'engagent à protéger les renseignements personnels obtenus en assurant la protection et la sécurité des données recueillies, en conservant tout enregistrement dans un lieu sécuritaire, en ne discutant des renseignements confidentiels qu'avec les membres de l'équipe de recherche et en n'utilisant pas les données qu'un participant aura explicitement demandé d'exclure de la recherche.

De plus les chercheurs s'engagent à ne pas utiliser les données recueillies dans le cadre de ce projet à d'autres fins que celles prévues, à moins qu'elles ne soient approuvées par le Comité d'éthique de la recherche de HEC Montréal. **Notez que votre approbation à participer à ce projet de recherche équivaut à votre approbation pour l'utilisation de ces données pour des projets futurs qui devront toutefois être approuvés par le Comité d'éthique de recherche de HEC Montréal.**

Toutes les personnes pouvant avoir accès au contenu de votre entrevue de même que la personne responsable d'effectuer la transcription de l'entrevue, ont signé un engagement de confidentialité.

### 4. Protection des renseignements personnels lors de la publication des résultats

Les renseignements que vous avez confiés seront utilisés pour la préparation d'un document qui sera rendu public. Les informations brutes resteront confidentielles, mais le chercheur utilisera ces informations pour son projet de publication. Il vous appartient de nous indiquer le niveau de protection que vous souhaitez conserver lors de la publication des résultats de recherche.

Page 1 sur 2

- **Niveau de confidentialité**

J'accepte de participer à ce projet de recherche.

Si vous cochez cette case, aucune information relative à votre nom ne sera divulguée lors de la diffusion des résultats de la recherche. Vous pourrez compter sur la protection de votre anonymat.

- **Consentement à l'enregistrement audio de l'entrevue :**

J'accepte que le chercheur procède à l'enregistrement audio de cette entrevue

Je n'accepte pas que le chercheur procède à l'enregistrement audio de cette entrevue.

**Vous pouvez indiquer votre consentement par signature, par courriel ou verbalement au début de l'entrevue.**

**SIGNATURE DU PARTICIPANT À L'ENTREVUE :**

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date (jj/mm/aaaa) : \_\_\_\_\_

**SIGNATURE DU CHERCHEUR :**

Prénom et nom : Sophie Bergeron-Leblanc \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date (jj/mm/aaaa) : \_\_\_\_\_

## **Annexe 6 – Protocole d’entrevues étudiants universitaires**

### **Étudiants universitaires ayant changé de programme**

1. Quel est votre nom?
2. Dans quel programme aviez-vous commencé vos études en comptabilité (BAA ou baccalauréat en sciences comptables)?
3. Pourquoi aviez-vous décidé de vous inscrire dans un programme universitaire en comptabilité?
  - a. Quelles informations auriez-vous souhaité obtenir avant de vous inscrire dans un programme universitaire en comptabilité?
4. À quelle étape de votre cheminement avez-vous décidé de changer de domaine d’études?
  - a. Pourquoi?
  - b. Quels sont les facteurs qui ont influencé votre décision de changer de spécialisation?
5. Avez-vous fait un stage en comptabilité avant de changer de programme?
  - a. Dans quel type d’organisation (cabinet comptable, entreprise, secteur public)?
  - b. Pourquoi aviez-vous choisi ce type d’organisation pour faire votre stage?
  - c. Comment avez-vous trouvé votre expérience?
6. Dans quel domaine d’études étudiez-vous présentement/avez-vous étudié/allez-vous étudier?
  - a. Quels facteurs ont influencé votre choix vers ce domaine d’études?
  - b. Jusqu’à présent, êtes-vous satisfait de votre changement de programme?
    - i. Pourquoi
7. Avez-vous l’impression d’avoir été bien informé sur la profession de CPA durant vos études?
  - a. Comment l’université aurait-elle pu vous encadrer davantage durant votre parcours académique en comptabilité?
  - b. Comment l’Ordre des CPA aurait-il pu vous encadrer davantage durant votre parcours académique en comptabilité?

## Annexe 7 - Détails d'entrevue : Étudiants

Date d'entrevue	Durée (h)	Codification
05/07/2018	00:43	E-01-Adm-non
12/07/2018	00:52	E-02-Ctb-oui
07/06/2018	00:44	E-01-Ctb-oui
20/08/2018	00:52	E-01-Ctb-oui
23/07/2018	00:35	E-01-Ctb-non
12/07/2018	01:10	E-02-Adm-oui
30/07/2018	01:22	E-01-Ctb-oui

### Légende codification :

Responsable universitaire	R
Étudiant	E
Grand Montréal	01
Région	02
Bac en admin	Adm
Bac en compta	Ctb
Bac en compta complété	oui
Bac en compta non complété	non

## Annexe 8 – Formulaire d'autorisation de consultation de transfert de données

HEC MONTRÉAL

### AUTORISATION DE CONSULTATION OU DE TRANSFERT DE DOCUMENTS, DE RENSEIGNEMENTS, DE DONNÉES OU DE BANQUES DE DONNÉES NE FAISANT PAS PARTIE DU DOMAINE PUBLIC ET CONTENANT DES RENSEIGNEMENTS SUR DES PERSONNES

Si vous nous autorisez à consulter la ou les banques de données listées ci-dessous, nous conserverons le présent formulaire que vous aurez signé et vous en remettrons une copie.

**Contexte du projet de recherche :** Réalisation d'un projet de recherche à HEC Montréal.

**Titre de la recherche :** Mandat d'expertise sur le recrutement et la rétention d'étudiants en sciences comptables

**Identification du membre ou des membres de l'équipe de recherche :**

Chercheur principal : Sophie Bergeron-Leblanc

Directeur du mémoire ou de la thèse : Sophie Tessier

**Nom de chacune des banques de données à consulter :**

Statistiques sur les inscriptions dans différents programmes de l'université

**Breve description du projet de recherche :**

Dans le cadre précis du présent projet de recherche, la consultation des statistiques listées ci-dessus nous permettrait d'obtenir des informations importantes privilégiées sur la réalité du futur de la profession de CPA dans la région. Les autres membres de l'équipe de recherche et moi-même sommes les seules personnes qui aurons accès au détail de ces données. Tous les renseignements consultés seront utilisés de façon confidentielle. De plus, aucune information permettant de retrouver l'identité des personnes sur qui portent ces données ne sera divulguée lors de la diffusion des résultats de la recherche.

**Autorisation de consultation :**

Ayant lu et compris le texte ci-dessus et ayant eu l'opportunité de recevoir des détails complémentaires sur l'étude, je consens à accorder à Sophie Bergeron-Leblanc et Sophie Tessier l'autorisation de consulter des données listées ci-dessus pour les seules fins de la présente recherche.

**Veillez cocher les options s'appliquant à ces données :**

- Les données remises au chercheur sont entièrement non identificatoires. Comme fiduciaire de ces données, j'ai accès à des renseignements permettant d'identifier les personnes impliquées, mais je m'engage à ne pas remettre ces informations au chercheur
- Les données sont entièrement anonymes. Comme fiduciaire de ces données, je ne possède pas de renseignement permettant d'identifier les personnes concernées par ces données

Nom de la personne autorisant l'accès aux données : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date (jj/mm/aaaa) : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_ Organisation : \_\_\_\_\_

## **Annexe 9 – Statistiques demandées aux responsables universitaires**

Pour les années universitaires 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018

### **Baccalauréat en sciences comptables:**

- Nombre de nouveaux étudiants inscrits au baccalauréat en sciences comptables:
- Nombre de diplômés au baccalauréat en sciences comptables
- Nombre de nouveaux étudiants inscrits au certificat en comptabilité
- Nombre de diplômés au certificat en comptabilité
- Nombre de nouveaux étudiants inscrits au baccalauréat en administration des affaires
- Nombre de diplômés dans les spécialisations finance et TI
- Nombre d'étudiants ayant passé du baccalauréat en comptabilité vers le baccalauréat en administration
- Nombre d'étudiants ayant passé du baccalauréat en administration vers le baccalauréat en comptabilité
- Nombre de nouveaux étudiants inscrits au DESS
- Nombre de diplômés du DESS

### **Baccalauréat en administration des affaires (BAA) - spécialisation comptabilité:**

- Nombre de nouveaux étudiants inscrits au baccalauréat en administration des affaires
- Nombre de nouveaux étudiants inscrits au certificat en comptabilité
- Nombre de diplômés au BAA dans la spécialisation comptabilité
- Nombre de diplômés au BAA dans les spécialisations finance et TI
- Nombre de nouveaux étudiants inscrits au DESS
- Nombre de diplômés du DESS

## Annexe 10 Sources d'informations principales relativement aux stages

Figure 1 Sources d'informations principales relativement aux stages

